

le monde des

artisans

novembre-décembre 2021 • 1,50 €

Bimestriel #145

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// SARTHE

PAYS DE LA LOIRE



125 ÉLUS

À VOS CÔTÉS

pour un nouveau mandat P. 10



NISSAN INTELLIGENT MOBILITY

Nouvelle Gamme Nissan Utilitaires ALL - STAR



Nissan Interstar

Nissan Primastar

Nissan Townstar
Version essence et 100% électrique

Innovier autrement. *Garantie constructeur 5 ans limitée à 160 000 km
Voir détails sur les conditions générales de garantie et d'extension de garantie. Modèles présentés : versions spécifiques, Nissan West Europe : nissan.fr



Votre contact privilégié : **Guillaume FARCY** - 06.49.32.78.80

AMS NISSAN

8 Bd Pierre Lefauchaux - 72 100 Le Mans
02.43.39.93.40 - www.nissan-lemans.fr



DÉCOUVREZ
NOTRE MONÉTIQUE DE PROXIMITÉ,
AU SERVICE DE VOTRE ACTIVITÉ



BANQUE POPULAIRE **+**X
GRAND OUEST



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES ARTISANS,

Les élections de chambres de métiers et de l'artisanat ont eu lieu, et un nouveau mandat de 5 ans commence avec une équipe d'élus renouvelée.

L'assemblée générale d'installation s'est réunie le 8 novembre et a procédé à la désignation des membres du bureau de la Chambre de région. Vos représentants m'ont renouvelé leur confiance et je les en remercie.

Je remercie également tous les artisans qui se sont mobilisés à l'occasion de ce scrutin pour une démocratie artisanale vivante, pour une chambre de métiers et de l'artisanat qui porte leurs valeurs et leurs intérêts.

Ce dernier magazine de 2021 vous présente ces nouveaux élus qui sont les vôtres, qui sont là pour être à votre écoute et relayer vos préoccupations auprès de nos interlocuteurs institutionnels, mais aussi pour promouvoir une image positive, qualitative et dynamique de l'artisanat français.

De nombreux enjeux sont encore à relever par la Chambre comme pour tous les artisans. Il s'agit d'abord d'accompagner la reprise économique afin qu'elle soit durable, et il nous faut notamment être aux côtés des entreprises fragilisées pour qu'elles puissent passer le cap de la fin des aides publiques octroyées pendant la crise sanitaire.

Nous devons également travailler sur la question cruciale des compétences dans l'artisanat et du recrutement de collaborateurs compétents : l'orientation des jeunes et leur formation, la promotion des métiers, l'accompagnement des adultes en reconversion sont des priorités.

Enfin, il nous faut poursuivre les efforts engagés pour l'intégration des technologies numériques dans les pratiques de production et de commercialisation, l'engagement de l'artisanat dans la transition écologique, le développement de l'économie circulaire et la réponse aux nouveaux modes de consommation.

Tous ces chantiers, nous aurons à les conduire durant ce mandat, de façon à ce que l'artisanat continue d'irriguer le territoire ligérien de créations de richesses et d'emplois par sa présence dans la quasi-totalité des 1238 communes des Pays de la Loire. Pour cela, nous avons besoin de vous, de votre engagement. Il faut que La Chambre soit davantage sollicitée par les artisans eux-mêmes. Elle est votre outil, à votre service. Elle est la maison des artisans, votre maison.

Fabienne Malhaire

Joël Fourny

Président de la CMAR
des Pays de la Loire

Boulanger

Présidente de la
CMA Sarthe

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



@CMARPDL



@CMARPDL



ACCUEIL72@ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Éco-défis, le label des entreprises engagées

La CMA déroule le tapis rouge

Prix Stars et Métiers : excellence, audace et innovation

L'international : un potentiel de nouveaux marchés ouverts aux artisans !

Portrait : Fabienne Malhaire-Boulanger

La Frenchie globe-trotteuse

Une transmission d'entreprise réussie

Entreprises sarthoises à reprendre

PRATIQUE 24

Journée portes ouvertes samedi 29 janvier 2022

L'URMA Sarthe expose

10 EN PAYS DE LA LOIRE Vos élus de proximité

son savoir-faire

Les apprentis emboîtent le pas du ramarchage

Action partenariat URMA Sarthe - Pôle emploi

Séjourner à l'étranger et renforcer ses compétences

REGARDS 32

Métiers : maçons et fromagers

Prestige : Atelier Lorenzi, repaire aux mille visages

Trait d'union : en route pour la liberté

Opinion : Sophie Cluzel

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 26 pour les abonnés de la Sarthe.

Le Monde des artisans n° 145 - novembre-décembre 2021. Édition de la Sarthe. Président du comité de rédaction des pages locales: Fabienne Malhaire Boulanger. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Sarthe. **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt. **Rédaction:** ATC (Tél. 0665622885, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayoux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Pauline Overney, Cécile Vicini. **Secrétariat de rédaction:** Tema6TM (Clara Mennuni). **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, fax 0561594007, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies:** Pixel6TM, © pages départementales : CMA72, sauf mention contraire. En couverture : Benjamin Lachenal. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique:** TEMA/TM (Tél. 0387691818). **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **Président et directeur de la publication:** François Granddier. **N° commission paritaire:** 0326T86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.





Éco-défis, le label des entreprises engagées

CHALLENGEUR DANS L'ÂME ? SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT ? Le principe est simple et consiste à valoriser des entreprises volontaires qui s'engagent pour le développement durable, à travers l'obtention d'un label.

Des challenges s'accomplissent avec l'appui de conseillers de la CMA Sarthe qui proposent un accompagnement dans le choix des défis puis dans leur mise en œuvre, étape après étape. Une fois les objectifs atteints, les défis sont validés par un jury de labellisation et donnent droit à l'obtention du label. Le mouvement est lancé... de plus en plus d'entreprises artisanales adhèrent à ce dispositif.

Le 1^{er} septembre, rendez-vous était donné Avenue 73, chez Christine Coutard coiffure coloration bio coupe énergétique esthétique... Première entreprise de la ville de La Suze-sur-Sarthe labellisée.

Le 4 octobre, huit nouveaux labellisés sont venus rejoindre la famille Éco-défis.

→ **Lune Opticien Lunetier : opticien lunetier au Mans**

Les défis de Liza Ribeau : dons des cartons de ses fournisseurs à sa clien-



tèle, deux nouveaux éco-approvisionnements (commercialisation des premières montures d'occasion et d'un spray nettoyant rechargeable).

→ **La Bicyclette de Graham : restauration de vélos vintage au Mans**

Les défis de Mélanie Leroux : amélioration du tri des déchets, sécurisation du stockage de ses produits et déchets liquides, participation à plusieurs événements Répar'acteurs pour sensibiliser le grand public à la réparation.

→ **Kikoyou : food truck ambulant au Mans**

Les défis de Bastien Schick : investissement dans un panneau en bois de présentation en remplacement des papiers kraft jetables, incitation pour la clientèle à venir avec son propre contenant, action solidaire avec Vinci pendant la crise sanitaire pour servir des repas gratuits aux routiers.

→ **Version Lavable : couture zéro déchet au Mans**

Les défis de Claudine Pichereau : réutilisation de chutes de tissus, suivi

et analyse des consommations énergétiques, sensibilisation du grand public (festival zéro déchet, écoles...).

→ **L'Instant Zen : coiffure, esthétique à La Bazoge**

Les défis de Linda Lebeau : mise en place de la collecte des cheveux pour être valorisés, remplacement des fournitures jetables, installation de mousseurs sur les robinets, dons de sacs en tissus réutilisables en cadeau de fin d'année pour sensibiliser sa clientèle.

→ **L'Instant Coiffure : coiffure à Sargé-lès-Le-Mans**

Les défis de Caroline Guittet : mise en place de la collecte des cheveux pour être valorisés, commercialisation de produits naturels (huiles végétales, peignes et brosses naturelles), investissement dans un chauffe-eau thermodynamique moins énergivore.

→ **L'Hambulant Burger : food truck ambulant au Mans et alentour**

Les défis de Léo Kervella : changement des couverts, gobelets, pailles jetables en réutilisables, remplacement des produits dangereux par des produits naturels, incitation de la clientèle à apporter son contenant.

→ **P'eau Zen : institut de beauté à La Bazoge**

Les défis d'Audrey Landemaine : remplacement des fournitures jetables, remplacement des produits d'entretien dangereux par des produits naturels, recrutement d'une première apprentie.

ET SI VOUS VOUS ENGAGIEZ, VOUS AUSSI, POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, À TRAVERS L'OBTENTION DE CE LABEL ? VOTRE CONTACT :

Virginie Garry, conseillère développement durable CMA Sarthe
02 43 74 53 85 / 06 49 24 31 47
vgarry@artisanatpaysdelaloire.fr

EN CHIFFRES

248

entreprises labellisées en Pays de la Loire lors des comités d'attribution régionaux.

En Sarthe,

33

entreprises sont déjà labellisées Éco-défis dont

15

sur le Pays du Mans.

Les principales thématiques choisies par les chefs d'entreprise sont : les déchets, le sociétal, le durable.

LA CMA déroule le tapis rouge

CÉRÉMONIE DE REMISE DES TITRES DE MAÎTRE ARTISAN ET MAÎTRE ARTISAN D'ART.

Inutile de se rendre à Cannes pour fouler le tapis rouge...

La CMA reçoit ses artisans comme il se doit.

Ce titre honorifique atteste de la plus haute qualification artisanale, du niveau de formation et de l'expérience professionnelle des chefs d'entreprise artisanale. Ce titre c'est la notoriété d'une marque, reconnue au plan national, et une valorisation de l'entreprise aux yeux de sa clientèle.

Les 18 maîtres artisans



Gwénaelle Ribot

Coiffure - Duneau

Severine Papin

Coiffure artistique - Le Mans

Véronique de Baeremaecker

Coiffure à domicile - Fyé

Christine Coutard

Coiffure mixte - La Suze

Magaly Cousin

Le Crapaud Guindé -

Tapiserie d'ameublement

Le Mans (métier d'art)

Hélène Lajoinie-Langlais

Création de robes de mariée

Changé (métier d'art)

Angeline Alexandre

Institut de beauté - Le Mans

Florie Gallier

Snobidog - Toilettier canin - Allonnes

Sandra Lallier

Coiffure à domicile - Tuffé-Val-de-la-Chéronne

Vincent Besnard

Chocolaterie Pâtisserie - Le Mans

Boulangerie Hubert Tollet

Sargé-lès-Le Mans

Mickaël Blu

Charpente bois - Auvers-le-Hamon

Nicolas Evraud

Menuiserie - Chahaignes

Florian Gaudin

Boulangerie-pâtisserie - La Milesse

René-Paul Velonaki

Simplement Toqué - Fabrication de pâtisserie - Saigné-l'Évêque

Sandra Rousseau

D&C coiffure à domicile - Sablé-sur-Sarthe

Fabien Lelong

Plomberie Chauffage - La Chapelle-Saint-Aubin

Franck Parais

Soudure - Nogent-sur-Loir

**POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATIONS
SUR L'OBTENTION DE CE TITRE :**
cfe72@artisanatpaysdelaloire.fr

PRIX STARS ET MÉTIERS

Excellence, audace et innovation

Ce prix, organisé par les CMA et la Banque Populaire Grand Ouest, est destiné à encourager l'excellence, l'audace, et l'innovation dans l'artisanat, dans les territoires, et à mettre en lumière des chefs d'entreprise passionnés.

4 catégories

Grand prix innovation : catégorie récompensant l'innovation sous toutes ses formes (innovation technologique, organisationnelle, commerciale...).

Grand prix responsable : catégorie récompensant la capacité de l'entreprise à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans son activité. Sont prises en compte,

notamment, les valeurs de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) inhérentes aux métiers de l'artisanat.
Grand prix entrepreneur : catégorie récompensant un développement commercial exemplaire (croissance forte sur une période courte). Sont jugés les résultats économiques obtenus, la pertinence des choix stratégiques et des orientations de développement.

Grand prix exportateur : catégorie récompensant la capacité de l'entreprise à se développer à l'international.

Les gagnants 2020

- Compo 72 Imprimerie, Damien Soulard.
- Aubry Chauffage, Martial Aubry.

- Menuiserie Dureau Patrice, Patrice Dureau.
- Fonderie d'art Macheret, Paul Macheret.

Le gagnant 2021

- Mage Malte Brasserie, Cédric Grouard et son associé Franck Royer.



Un accompagnement sur mesure

Le service développement économique de la Communauté de communes (CdC) Sud Sarthe accompagne tous les professionnels du territoire Sud Sarthe, en leur proposant, entre autres, des interventions thématiques en lien avec leurs problématiques actuelles. Le service a souhaité donner une large visibilité de ses actions et s'entoure des services compétents des structures liées à l'économie et à l'emploi.

Jeudi 4 novembre dernier a été signée une convention de partenariat entre la CMA Sarthe et la CdC Sud Sarthe ayant pour objectif de favoriser la communication entre les deux structures au bénéfice des artisans suivis, et des porteurs de projets de création et/ou reprise d'entreprises. Un programme de trois rencontres thématiques et trois ateliers de formation est établi, dont une première réunion organisée le lundi 24 janvier à 17 h 30 sur la thématique transmission/reprise d'entreprise animée par Julien Cochet, conseiller création/transmission d'entreprises CMA Sarthe, au Coworking du Lude.

CONTACT : Amandine Hemme, responsable service développement économique territorial à la CMA 72
 ahemme@artisanatpaysdelaloire.fr



▲ Guy Deschoolmeester, président sortant CMA 72; François Boussard, président de la CdC du Sud Sarthe.



L'international : un potentiel de nouveaux marchés ouverts aux artisans !

ATELIER EXPORT - 13 DÉCEMBRE 2021. Le savoir-faire des artisans français est reconnu dans le monde entier. Des opportunités de développement, de chiffre d'affaires et de parts de marché existent. Que vous soyez déjà dans une démarche export ou que vous débutez, les CMA de la Sarthe et de la Mayenne sont là pour vous accompagner : du diagnostic Export Artisanat jusqu'à la première livraison de vos produits à l'étranger.

Lors d'un atelier dédié à l'export, le lundi 13 décembre de 14 h à 17 h, les grands enjeux de l'international ainsi que les axes de croissance pour les artisans vous seront présentés :

- les pays à choisir et les critères pour les sélectionner;
- les réglementations indispensables à connaître;
- les risques et les pièges à éviter;
- les aides disponibles pour démarrer à l'export.

Un appui individuel peut également vous être proposé à l'issue de cet atelier par nos experts de la CMA : Sylvain Guitton pour la Mayenne - Dimitri Angelakopoulos pour la Sarthe.



INSCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS :
 Dimitri Angelakopoulos
 02 43 74 53 61
 dangalakopoulos@artisanatpaysdelaloire.fr



Lundi 13 décembre
de 14 h à 17 h



CMA Sarthe,
5 cour Étienne
Jules-Marey
72000 Le Mans



Entièrement pris
en charge par
la Région Pays
de la Loire

ARRÊTER DE FUMER, C'EST POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE !



Artisans, la chambre de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec Association Addictions France est à vos côtés pour réussir votre défi du Mois sans tabac. Vous n'avez pas fait le Mois sans tabac en novembre, rejoignez l'opération à votre rythme et lancez-vous parce qu'un mois sans tabac, c'est cinq fois plus de chance de réussir!

Pour réussir votre challenge, un panel de solutions s'offre à vous :

- rendez-vous sur le site www.tabac-info-service.fr;
- téléchargez l'application mobile;
- accédez à la ligne d'écoute téléphonique au 3989.

D'INFOS : Meriem Boutera, chargée de développement en santé au travail des chefs d'entreprise : mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





Fabienne Malhaire-Boulanger

À la suite des dernières élections organisées dans toutes les CMA en octobre, Fabienne Malhaire-Boulanger a été élue à la présidence de la chambre de métiers et de l'artisanat de Sarthe. Rencontre.

Fabienne Malhaire-Boulanger, la liste régionale « La voix des artisans » que vous avez menée en Sarthe a remporté les élections des représentants de la CMA en octobre dernier. Vous êtes donc élue présidente de la CMA Sarthe pour les cinq années à venir. Qui êtes-vous ? Quel est votre parcours professionnel et personnel ?

Fabienne Malhaire-Boulanger : Je me présente, je suis Fabienne Malhaire-Boulanger, j'ai 47 ans, maman de trois enfants. Depuis, 2014, j'exerce l'activité de création d'œuvres d'art prise d'empreintes « ComMansReflète » au Mans. Je suis élue au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat Sarthe depuis 2016 et en assure la vice-présidence depuis trois ans. Après un parcours riche d'enseignements dans la finance, j'ai eu la chance de pouvoir faire de ma passion mon activité professionnelle qui, chaque jour, se complète de nouvelles connaissances.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les Français ont plébiscité la proximité, la qualité et la convivialité de leurs artisans locaux. Ce sont ces valeurs fortes que vous et les élus de la CMA Pays de la Loire défendrez lors de votre mandat ?

F. M.-B. : Ces valeurs me sont effectivement précieuses et animent mon quotidien. C'est d'ailleurs autour de

ces valeurs de proximité, de rayonnement, d'excellence notamment grâce à la formation et à la transmission des savoir-faire, que se sont fédérés les 35 colistiers de notre magnifique équipe de terrain.

Quelles sont vos ambitions pour l'artisanat en Sarthe ? Y a-t-il des freins à lever ou des sujets sur lesquels vous serez vigilants ?

F. M.-B. : Il est primordial que les artisans puissent identifier la chambre de métiers et de l'artisanat comme l'interlocuteur incontournable au service de leur entreprise, et ce à tout moment de sa vie, de la création à la transmission. Nous devons donc maintenir et renforcer la présence auprès de nos ressortissants afin d'assurer cette proximité. Proposer un accompagnement complet sur notre offre de formation et s'adapter à leurs besoins. Encourager l'apprentissage pour former les artisans de demain. D'autre part, notre présence au cœur des instances locales reste déterminante pour assurer la représentativité de nos métiers et l'expression de La voix des artisans !

CONTACT : Fabienne Malhaire-Boulanger, créatrice d'œuvres d'art
177 avenue Olivier Heuzé, 72000 Le Mans
0667231987



RECHARGE LIFE*

NOUVEAU ŠKODA ENYAQ iV LE SUV 100% ÉLECTRIQUE



ŠKODA

À PARTIR DE

459€/MOIS⁽¹⁾



MAINTENANCE⁽²⁾
VÉHICULE DE REMPLACEMENT⁽³⁾
PERTE FINANCIÈRE INCLUSE⁽⁴⁾



AUTONOMIE (WLTP) :
534 KM



ÉMISSIONS DE CO₂ :
0 G/KM

Modèle présenté : ENYAQ iV 80, avec options, LLD sur 37 mois et 45000 km, 37 loyers de 686€ après apport de 2000€ ramené à 0€ après déduction du bonus écologique.

(1) Location Longue Durée sur 37 mois et 45000 km pour un ENYAQ iV 80, 37 loyers de 459€ TTC avec apport de 4000€ ramené à 0€ après déduction du bonus écologique (2) Contrat de Maintenance obligatoire inclus dans les loyers, souscrit auprès d'EUROP ASSISTANCE France. La prestation est fournie par EUROP ASSISTANCE France - 1 promenade de la Bonnetrie, 92230 Gennevilliers, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 23 601 897€, RCS Nanterre 451 366 405. (3) Véhicule de remplacement obligatoire inclus dans les loyers souscrits auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - Société Anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - sièges sociaux : 14 bd Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances.

Offres réservées à la clientèle professionnelle, hors taxis, loueurs et flottes, valables du 01/07/2021 au 31/12/2021, chez tous les distributeurs ŠKODA présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital 318 279 200€ - Succursale France : Bâtiment Ellipse 15 Avenue de la Demi-Lune 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904 - Intermédiaire d'assurance européen : D-HNGM-UQ9MO-22 (www.orias.fr), Montants exprimés TTC, hors prestations facultatives. Sous réserve de bénéficier du Bonus écologique (conditions sur économie.gouv.fr).

Modèle de borne différent pour le marché français.

Publicité diffusée par le concessionnaire AUTORELLI enregistré à l'Orias sous le n° 07 024 398 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank.

Gamme ENYAQ iV : consommation en cycle mixte (kWh/km) min - max : WLTP : 14,6 - 21,6. Rejets de CO₂ (g/km) : WLTP : 0 (en phase de roulage). Jusqu'à 534 kilomètres d'autonomie (norme WLTP), selon version et équipements.

Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

Volkswagen Group France - S.A. - Capital : 198 502 510€ - 11, av. de Boursonne - 02600 Villers-Cotterêts - R.C.S. Soissons 832 277 370.

*Recharge Life = Rechargez votre vie

Votre contact privilégié : Rodolphe MICHELET - 07.50.54.87.77

AUTORELLI ŠKODA LE MANS

8 BD Pierre Lefauchaux - 72100 Le Mans
02.43.85.12.77 - www.seat-skoda-lemans.fr



LES CHIFFRES CLÉS DU RECYCLAGE DE VOS PAPIERS.

1,3 million de tonnes de papiers recyclés permettent d'économiser annuellement :



4 000 GWh,
soit l'équivalent de deux fois la consommation d'électricité d'une ville comme Marseille.



23 milliards de litres d'eau
soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Toulouse.

**TRIER,
C'EST
DONNER**
DU RÉPIT AUX
RESSOURCES DE
LA PLANÈTE

CITEO
triercestdonner.fr

Vos élus de proximité à la CMA

Du 1^{er} au 14 octobre dernier, les 80 000 artisans ligériens ont voté pour élire leurs représentants au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire. La liste « La voix des artisans » est arrivée en tête et a donc remporté l'élection. Joël Fourny, est réélu président régional et nous présente son équipe ainsi que les projets à venir pour les 5 années de mandature.



PRÉSIDENT	Joël FOURNY (44)
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT	Daniel LAIDIN (85) et président de la CMA Vendée
2^E VICE-PRÉSIDENTE	Nadège DEKENUYDT (49) et présidente de la CMA Maine-et-Loire
3^E VICE-PRÉSIDENTE	Fabienne MALHAIRE-BOULANGER (72) et présidente de la CMA Sarthe
4^E VICE-PRÉSIDENT	Luc DUPRÉ (53) et président de la CMA Mayenne
5^E VICE-PRÉSIDENT	Frédéric BRANGEON (44) et président de la CMA Loire-Atlantique
TRÉSORIER	Bruno JOB (72)
SECRÉTAIRE	Éliane GARNIER (53)
TRÉSORIER ADJOINT	Patrice BERNARD (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Bertrand BILLAUD (85)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Béatrice WATTIAU (44)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Patrick BOUVIER (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Patrice LIVENAI (53)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Sonia DEBONO (72)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Françoise FAVROU-TENAUD (85)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Fanny REYRE-MENARD (44)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Gilles ROULLAND (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Philippe CORNU (53)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Cédric VINTER (72)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Olivier LOISEAU (85)

ENTRETIEN AVEC

JOËL FOURNY, PRÉSIDENT DE LA CMA PAYS DE LA LOIRE

LMA : Quel rôle joue la chambre de métiers et de l'artisanat aujourd'hui ? Comment voyez-vous ses missions évoluer ?

Joël Fourny : Dans l'immédiat, certaines entreprises ont été fragilisées et ont besoin d'aide pour retrouver leur situation antérieure. Il faut donc mettre en place des dispositifs de soutien adaptés, assurer la continuité des aides publiques ; c'est bien la mission de la CMA d'accompagner les entreprises sur ce volet. D'autres doivent faire face à un rebond soutenu de leur activité, alors même que les prix des matériaux flambent et que la main-d'œuvre qualifiée fait défaut. Il faut, là encore, sensibiliser l'État et la Région, leur proposer la mise en place de dispositifs spécifiques pour agir sur l'orientation des jeunes et la reconversion d'adultes vers les métiers de l'artisanat. C'est là encore une mission centrale pour la CMA. Le réseau artisanal français est incontournable pour un développement harmonieux

de nos territoires, pour répondre aux enjeux de l'économie circulaire et ceux liés à l'écologie. Là encore, la Chambre propose ses services pour accompagner les entreprises dans ces transitions. Il faut que l'État voit l'artisanat comme un partenaire nécessaire au déploiement de sa politique économique et sociale et environnementale. L'enjeu pour la CMA est maintenant de mieux faire connaître la palette de ses offres de services. Il faut également que les artisans eux-mêmes utilisent plus encore les opportunités qu'elle peut leur apporter pour penser, créer, développer, céder leur entreprise grâce à aux diagnostics, conseils et formations que la Chambre propose. Les commissions territoriales qui vont être très prochainement mises en place dans les départements vont nous y aider : plus de proximité, des équipes d'élus sur le terrain, des services réactifs à vos attentes et vous proposant un accompagnement personnalisé.

**représenter accompagner
FORMER PROMOUVOIR DU PROJET... à la création,
AU DÉVELOPPEMENT... à la transmission**

Nos 5 engagements



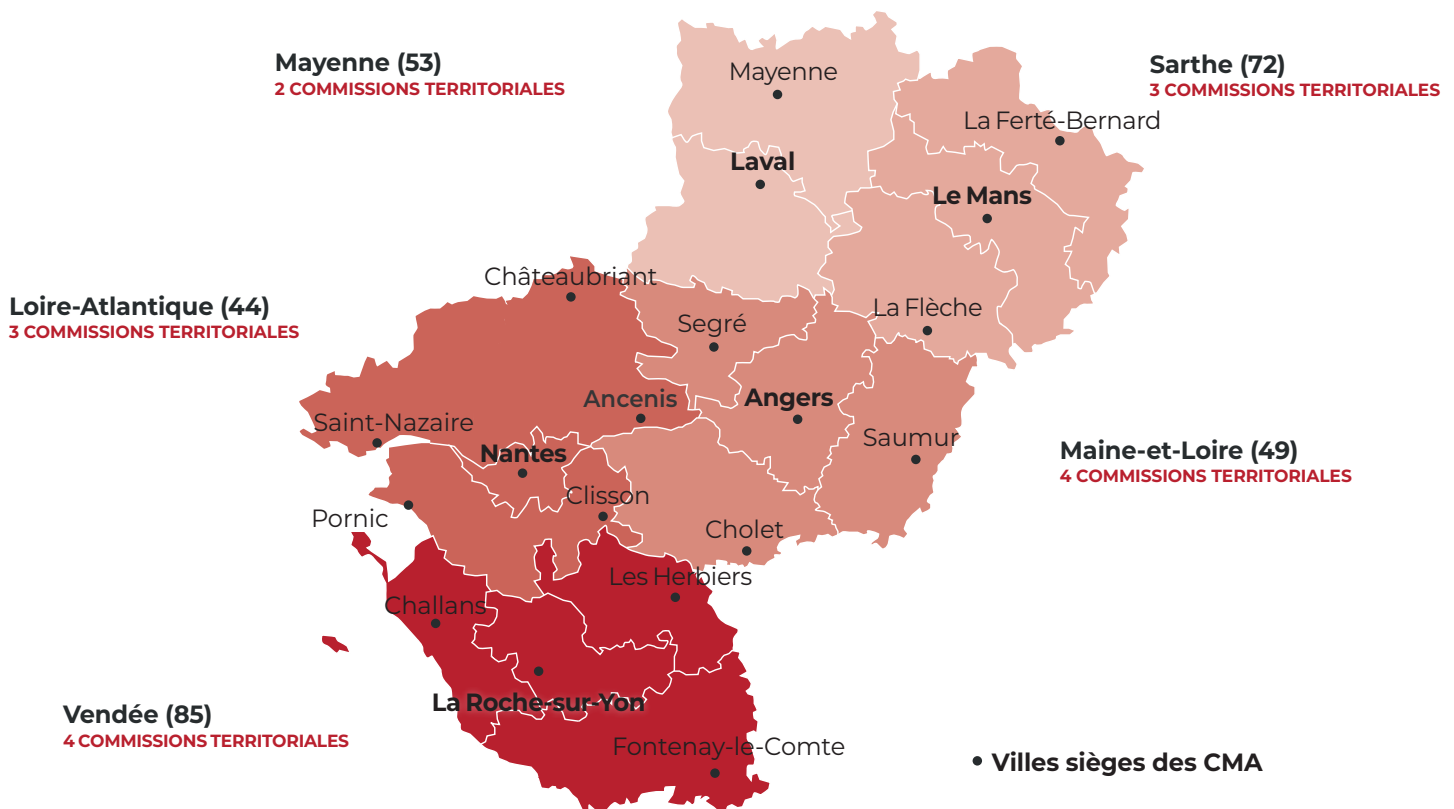
Au plus près des artisans

L'organisation des chambres de métiers a évolué afin d'apporter aux artisans une réponse au plus près de leurs besoins dans les territoires. Ainsi, désormais chaque département possède :

- un conseil territorial composé du président départemental, du vice-président départemental, des présidents des

commissions territoriales et de trois autres élus. Il fait un point d'activité et rend compte au bureau régional ;

- des commissions territoriales travaillant au plus près des territoires sur des dossiers thématiques. Le nombre de commissions territoriales par département a été défini en fonction des différents bassins d'emplois.



Vos 125 nouveaux élus



Frédéric Brangeon
Président CMA 44

“ Frédéric Brangeon, 43 ans et père de 3 enfants. Je suis maître-artisan boulanger-pâtissier à La-Chapelle/Erdre et fils d'artisans boulangers. J'ai été formé à l'URMA de Sainte-Luce/Loire en CAP-BEP Boulanger et Pâtissier et BM. Mes patrons, Jean-Claude Choquet notamment, ancien président de la CMA 44 et régionale, m'ont apporté les bases qui font ce que je suis aujourd'hui : le travail, le partage, la notion d'effort toujours récompensée en concours comme dans le sport aujourd'hui. J'ai repris avec mon épouse notre première entreprise en 2002 ; puis en 2009 une seconde entreprise à La-Chapelle/Erdre. Un 2^e point de vente est venu compléter notre offre en 2017. Entre temps, je suis devenu Trésorier de la Fédération de la Boulangerie 44. Début 2020, j'ai pris la présidence de l'U2P 44 puis celle de la CGAD 44 il y a un an. Je suis élu à la CMA44 depuis 2016. Aujourd'hui, je dirige 39 salariés dont 6 apprentis et 2 stagiaires. ”



Béatrice WATTIAU
Vice-présidente CMA 44



Joël FOURNY
Président CMA région



Nathalie LESORT
Élue CMA région



Jérôme LAIRY
Élu CMA région



Fanny REYRE - MENARD
Élue CMA région



Frédéric SOUTON
Élu CMA région



Céline TUROUNET
Élue CMA région



Stéphane BOURDEAU
Élu CMA région



Nicolas BOISSINOT
Élu CMA région



Claire PLOQUIN
Élue CMA région



Nathalie FAUCHEUX
Élue CMA région



Anthony FLEURY
Élu CMA région



Éric JANAN
Élu CMA région



Jérôme MARTIN
Élu CMA région



Adeline CHATELLIER
Élue CMA région



Julien LARCHE
Élu CMA région



Renaud MARIE
Élu CMA région



Guillaume LEROUX
Élu CMA Loire-Atlantique



Thomas BRAC DE LA PERRIÈRE
Élu CMA Loire-Atlantique



Julie DELAPORTE
Élue CMA Loire-Atlantique



Stéphane BREHIER
Élu CMA Loire-Atlantique



Ariane BLANCHE
Élue CMA Loire-Atlantique



Prochainement
Élu CMA Loire-Atlantique



Prochainement
Élu CMA Loire-Atlantique



“ Nadège Dekenuydt, originaire de Nantes, je suis entrée dans l'artisanat à 22 ans en devenant esthéticienne, métier au service de l'image de soi et du mieux-être. C'est sur Angers en 2008 que j'ai choisi de créer mon entreprise, l'institut « Un Temps pour Soi », et j'ai aujourd'hui deux salariées à mes côtés. Amoureuse de mon métier, j'ai décroché le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » en 2019, reconnaissance de l'expertise acquise au fil des ans. En 2016, je suis arrivée à la CMA49. Ce fut un mandat riche de la découverte des enjeux des autres métiers artisanaux, de nos spécificités territoriales et surtout riche d'actions en faveur des entreprises. Je suis fière aujourd'hui, à 39 ans, d'accroître mon engagement avec ce nouveau mandat, en tant que présidente de la CMA Maine-et-Loire.



Nadège DEKENUYDT
Présidente CMA 49



Patrick BOUVIER
Vice-président
CMA 49



Gilles ROULLAND
Élu CMA région



Patrice BERNARD
Élu CMA région



Laurence BESSONNEAU
Élu CMA région



Philippe BRISSY
Élu CMA région



Xavier JOUIS
Élu CMA région



Cécile PRIEUR
Élu CMA région



Alain MOREAU
Élu CMA région



Lamya BELGHITI LAACHACH
Élu CMA région



François GODINEAU
Élu CMA région



Einav LERAY
Élu CMA région



François LUCAS
Élu CMA région



Béatrice DUPONT
Élu CMA région



Franck BENOIT
Élu CMA région



Loïc CORBEL
Élu CMA région



Marie CHARTRAIN
Élu CMA région



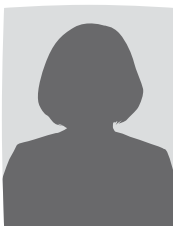
Olivier DIXNEUF
Élu CMA région



Sébastien VOYER
Élu CMA région



Anne DEMION
Élu CMA région



Aline BOUTIN
Élu CMA
Maine-et-Loire



Denis BANCHEREAU
Élu CMA
Maine-et-Loire



Laurent PETIT
Élu CMA
Maine-et-Loire



Christelle DELOUCHE
Élu CMA
Maine-et-Loire



Nadine DABIN
Élu CMA
Maine-et-Loire



Luc DUPRÉ
Président CMA 53

“ Luc Dupré, j'ai 60 ans et suis artisan charpentier. Je co-dirige avec mon fils l'entreprise familiale Dupré Bois Construction à Ahuillé. J'en suis fier : mon grand-père l'a fondée en 1929 et nous sommes quatre générations à s'y succéder. Nous travaillons en local pour des particuliers majoritairement. Notre communication se fait par le bouche-à-oreille. Je suis engagé depuis longtemps : membre de la CAPEB Mayenne depuis 30 ans, élu à la CMA Mayenne depuis 11 ans et trésorier de la CMA Pays de la Loire lors du dernier mandat. En 1999, avec d'autres artisans, nous avons fondé la coopérative ARB (Artisans Réunis du Bois) à Martigné sur Mayenne. Le concept était alors novateur : s'allier pour négocier nos achats de matières premières et peser face aux industriels. Aujourd'hui, nous sommes plus de 150 artisans membres avec le même désir : coopérer pour faciliter nos achats et entretenir ainsi une relation saine entre nous. La CMA c'est aussi un réseau d'artisans qui travaillent ensemble pour l'intérêt de tous. ”



Patrice LIVEAIS
Vice-président
CMA 53



Philippe CORNU
Élu CMA région



Emmanuelle CHAPPEY
Éluée CMA région



Éliane GARNIER
Éluée CMA région



Élisabeth DIVAY
Éluée CMA région



Frédéric DION
Élu CMA région



Xavier MARCHAND
Élu CMA région



Marie-Line BRUNET
Éluée CMA région



Emmanuel HARDY
Élu CMA région



Patrice MEIGNAN
Élu CMA région



Annie POUVREAU
Éluée CMA région



Jérôme ROBINO
Élu CMA région



Fanny ALLEMANT - BOYER
Éluée CMA région



Claude LAURENT
Élu CMA région



Sandrine LEROY
Éluée CMA région



Yves DUFRAISSE
Élu CMA région



Véronique MOTIN-HATTE
Éluée CMA région



David RIVIÈRE
Élu CMA région



Emmanuel ANNE
Élu CMA région



Véronique SEGRÉTAÏN
Éluée CMA
Mayenne



Éric JOUANEN
Élu CMA Mayenne



David GUEDON
Élu CMA Mayenne



Marc ROCHER
Élu CMA Mayenne



Jean-Luc BIGARÉ
Élu CMA Mayenne



“ Fabienne Malhaire-Boulangier, j'ai 47 ans, maman de trois enfants. Depuis, 2014, j'exerce l'activité de création d'œuvres d'art prise d'empreintes « ComMansReflet » au Mans. Je suis élue au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat Sarthe depuis 2016 et en assure la vice-présidence depuis trois ans. Après un parcours riche d'enseignements dans la finance, j'ai eu la chance de pouvoir faire de ma passion mon activité professionnelle qui, chaque jour, se complète de nouvelles connaissances. C'est autour des valeurs de proximité, de rayonnement, d'excellence notamment grâce à la formation et à la transmission des savoir-faire, que se sont fédérés les élus de notre magnifique équipe de terrain. Il est primordial que les artisans puissent identifier la chambre de métiers et de l'artisanat comme l'interlocuteur incontournable au service de leur entreprise, et ce à tout moment de sa vie, de la création à la transmission. Nous devons donc maintenir et renforcer la présence auprès de nos ressortissants afin d'assurer cette proximité. ”

Fabienne MALHAIRE - BOULANGER

Présidente CMA 72



Bruno JOB
Vice-président
CMA 72



Bruno PROVOT
Élu CMAR



Sonia DEBONO
Élue CMA région



Bruno HATTON
Élu CMA région



Loïc YVON
Élu CMA région



Jean-Pierre VERNEAU
Élu CMA région



Cédric VINTER
Élu CMA région



Anne PETIT
Élue CMA région



Virginie CABARET
Élue CMA région



Grégory SOYER
Élu CMA région



Nicolas DOIRE
Élue CMA région



Magali BARANTIN
Élue CMA région



Hélène LAJOINIE
Élue CMA région



Éric BOISSEAU
Élu CMA région



Dominique GENEST
Élu CMA région



Nathalie MANTEY MACE
Élue CMA région



Mandora MULLER
Élue CMA région



Stéphane DERRIEN
Élu CMA région



Emmanuel ANDRÉ
Élu CMA région



Cyril CARRÉ
Élu CMA Sarthe



Aurélien DEMOTIER
Élu CMA Sarthe



Caroline DELAREUX
Élue CMA Sarthe



Olivier AUBERT
Élu CMA Sarthe



Stéphane LEROUX
Élu CMA Sarthe



Daniel LAIDIN
Président CMA 85

“ Daniel Laidin, j’ai 61 ans et je suis artisan dans le secteur alimentaire depuis 1984. En tant que boulanger, j’ai formé une soixantaine d’apprentis et assuré pendant 27 ans la présidence de la Fédération départementale de la boulangerie artisanale pour laquelle j’ai passé le flambeau en 2020. Je suis également Président de la Confédération Générale de l’Alimentation de Détail (CGAD) depuis plus de vingt ans. Désormais, je dirige des entreprises avec un fort impact saisonnier. J’ai entamé un parcours d’ élu de Chambre de métiers en 1995, occupant successivement les postes de trésorier et vice-président. Je m’engage aujourd’hui sur un deuxième mandat de Président de la CMA Vendée, avec la mission de Vice-Président délégué à la formation professionnelle en Pays de la Loire. Je tiens à remercier les artisans, femmes et hommes, qui se sont engagés dans ces élections.



Chantal GOICHON
Vice-présidente
CMA 85



Éric SAUTREAU
Élu CMA région



Laurence JEAUD
Élu CMA région



**Aurélien
ALLAIZEAU**
Élu CMA région



Bertrand BILLAUD
Élu CMA région



Lucie AMELINEAU
Élu CMA région



**Christine
SAUZEAU**
Élu CMA région



**Christophe
PINEAU**
Élu CMA région



**Dominique
CHATELIER**
Élu CMA région



Olivier LOISEAU
Élu CMA région



**Marjorie GALLAIS
BOUSSEAU**
Élu CMA région



**Françoise
TENAUD**
Élu CMA région



Pascal BRETOME
Élu CMA région



**Isabelle
ANNONIER**
Élu CMA région



Sophie PERGUE
Élu CMA région



Didier MINAUD
Élu CMA région



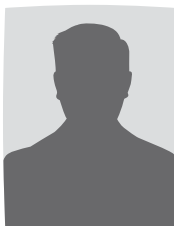
Thierry BARBARIT
Élu CMA région



**Christine
GILBERT-RIVOAL**
Élu CMA région



Nathalie BUR
Élu CMA région



**Jean-Louis
REMAUD**
Élu CMA Vendée



David MALVAUD
Élu CMA Vendée



Mickaël ALCORTA
Élu CMA Vendée



**Anne-Julie
BROCHET**
Élu CMA Vendée



Jacky MOREAU
Élu CMA Vendée



Engagez une démarche de transition écologique, gagnez des parts de marché et faites des économies!

L'accélération de la transition écologique, l'une des trois priorités de France Relance, est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour les entreprises artisanales. Vous avez peu de temps à consacrer aux questions environnementales, la CMA vous accompagne et vous conseille pour agir concrètement sur les leviers suivants :



Consommation d'énergie :

Vous subissez les hausses successives des tarifs de l'électricité et particulièrement du gaz. Vous souhaitez faire des économies d'énergie.



Déchets :

Vous rencontrez des difficultés à gérer, stocker et éliminer vos déchets. Vous souhaitez les réduire, optimiser leur gestion et leurs coûts.



Achats :

Vos matières premières, vos consommables et vos fournitures représentent un poste de dépense important.

Vous souhaitez optimiser leur consommation.



Déplacements :

Vous êtes confronté à des problématiques de déplacements (accès en centre-ville, stationnement...) et à la hausse des prix des carburants. Vous vous interrogez sur les mesures à mettre en place.



Communication :

Vos clients sont de plus en plus sensibles aux questions environnementales. Vous souhaitez communiquer sur les actions que vous mettez en œuvre en ce sens.

TÉMOIGNAGE

Yann Allaire, Technichauf, plombier chauffagiste à Orvault

« J'ai engagé une démarche RSE au sein de mon entreprise en 2016, accompagné par la CMA Loire Atlantique. Afin de mettre à jour mon plan d'action environnemental, un conseiller développement durable de la CMA s'est déplacé dans mon entreprise pour réaliser un diagnostic transition écologique. Nous avons balayé l'ensemble des thématiques environnementales et identifié les actions à mettre en œuvre pour faire évoluer ma démarche. L'intervention m'a permis d'optimiser la gestion de mes déchets en investissant notamment dans un compacteur carton. Aussi, le conseiller m'a accompagné dans le montage et le dépôt d'un dossier de demande d'aide financière auprès de l'ADEME, Tremplin pour la transition écologique des TPE PME, pour financer cet investissement. »

Si vous souhaitez agir sur au moins 2 de ces leviers, vous pouvez dès maintenant bénéficier d'un diagnostic environnemental gratuit, pris en charge par l'État et la CMA Pays de la Loire. Cela vous permettra d'entrer dans une démarche écoresponsable, de réaliser des économies et de communiquer sur votre engagement auprès de vos clients!

Nos experts se mobilisent et vous accompagnent sur le dispositif **PERFORMA ENVIRONNEMENT** qui se déroule en trois temps :

- Un rendez-vous individuel en entreprise pour mesurer la maturité écologique de votre entreprise.
- L'élaboration d'un plan d'action à partir des besoins identifiés pour mieux intégrer la transition écologique à votre quotidien.
- Un accompagnement personnalisé pour le mettre en œuvre.



VOS CONSEILLERS EN DÉPARTEMENTS

LOIRE-ATLANTIQUE : Julia Guillou - 06 71 53 66 43
developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr

MAINE-ET-LOIRE : Jocelyne Combat-Picaut - 06 75 60 86 03
developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr

MAYENNE : Solenn Le Minous - 06 48 92 29 39
developpementdurable53@artisanatpaysdelaloire.fr

SARTHE : Adrien Debenne - 07 86 75 76 56
developpementdurable72@artisanatpaysdelaloire.fr

VENDÉE : Pauline Fonda - 07 72 28 86 86
developpementdurable85@artisanatpaysdelaloire.fr

CONCOURS

Entrepreneures de Talent

VERS LE CONCOURS RÉGIONAL. Depuis plusieurs années, le concours Entrepreneures de Talent, porté par la CMA Pays de la Loire et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, valorise les femmes qui ont osé entreprendre. Encourager l'entrepreneuriat féminin est un véritable levier pour la compétitivité et l'emploi de nos territoires. L'édition 2021 se poursuit pour les 15 lauréates ayant remporté l'échelon départemental. Un jury régional les départagera le 13 décembre prochain.

CATÉGORIE JEUNESSE



Cécilia André,
photographe
à La Flèche (72)



Fanny Bourges,
traiteur-pâtissière
à Treffieux (44)



Amandine Hiron,
socio-esthéticienne
à Évron (53)



Manon Maurice,
traiteur-bar à salades
à La Roche sur Yon (85)



Sarah Mazurkiewicz,
coiffeuse
à Saint-Mathurin
sur Loire (49)

CATÉGORIE INNOVATION



Céline Alland,
créatrice d'un drive
de produits locaux
à Le Boupère (85)



Catherine Bondu,
socio-esthéticienne,
dermopigmentation et
hypnose à Clisson (44)



Anne Janvrin,
épicière de produits
locaux en libre-service
à Forcé (53)



Céline Renou,
décoratrice-stucatrice
à Doué-en-Anjou (49)



Alexine Vaillant,
restauratrice salon de
thé brocante à La Ferté
Bernard (72)

CATÉGORIE ENGAGEMENT



Emmanuelle Fouquet,
opticienne et créatrice
de lunettes sur-mesure
à Luçon (85)



Adélaïde Hugué,
bijoutière-joaillière
au Mans (72)



Emmanuelle Jean,
meunière
à Campbon (44)



Odile Lacourt,
fleuriste à Mayenne (53)



Anouck Tharreau,
conseillère aux
entreprises
à Angers (49)

COUP DE CŒUR DU PUBLIC



Votez pour votre coup de cœur sur le Facebook Artisanat Pays de la Loire, jusqu'au 13 décembre à 12 h.
À la clé pour la gagnante, le tournage d'une vidéo pour valoriser son activité.





TROPHÉES 2021

Excellence artisanale

Depuis 2018, la chambre de métiers et de l'artisanat et la Région des Pays de la Loire sont fières de mettre à l'honneur le savoir-faire ligérien avec le Trophée Pays de la Loire Excellence Artisanale. En octobre a eu lieu le grand oral : les 21 chefs d'entreprise sélectionnés ont présenté leur projet et tenté de convaincre le jury. Les 9 lauréats seront dévoilés lors de la soirée de remise de trophées, le 29 novembre prochain.



ACTEUR DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense un homme ou une femme, pour ses qualités de dirigeant(e) d'une entreprise artisanale, ses valeurs et son parcours de vie entrepreneurial.

ATELIER POTPOTE

Mélanie Lecorney

Conserverie artisanale bio - Bouguenais (44)

SARL NEW DG

David Guiho

Boulangerie, pâtisserie, snacking
Savenay (44)

DOUÉ LA FONTAINE AUTOMOBILES

Willy Mathey

Garage, réparation et vente automobile
Doué-en-Anjou (49)

À L'ATELIER DE LA COUTURE

Élodie Sanier

Couture et fabrication
de vêtements - Le Champ-Saint-Père (85)

DMB PLOMBERIE CHAUFFAGE

ÉLECTRICITÉ - David Broute

Plomberie chauffage électricité
Yvré-l'Évêque (72)

MENTION MÉTIER D'ART

POISSON SANTORO EMMANUELLE

Emmanuelle Santoro

Joaillerie - La Baule (44)

LE CRAPAUD GUINDÉ

Magaly Cousin

Tapisserie - Le Mans (72)



ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense une entreprise dont la capacité d'adaptation stratégique et d'innovation lui permet d'afficher de belles performances économiques et sociales dans le respect des Hommes et de l'environnement.

LA MAISON SIDONIE CHAMPAGNE

Sidonie Champagne

Fabrication de cosmétiques
Benet (85)

NETX SYSTEMS

Cédric Bonneau

Électricité, informatique - Allonnes (49)

LES CHANTIERS D'ARNAUD

Arnaud Mainguy

Rénovation intérieure - Vertou (44)

BAZIN GUIMOND 5

Cyril Bazin et Sarah Guimond

Coiffure Nantes (44)

ABC LEROYER

André Leroyer

Charpente - Rouez (72)

MENTION MÉTIER D'ART

GRAV'OR

Isabelle Ratiskol

Miroiterie, décoration sur verre
Le Mans (72)

BONNIN-DUGUÉ

Anthony Dugué

Plâtrerie, staff, plaques de plâtre
Saint-Christophe-du-Ligneron (85)



PROJET DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense un projet (individuel ou collectif) novateur qui répond aux enjeux de proximité, de rebond face à la crise Covid, de pérennité de savoir-faire, d'économie circulaire, de commerce du futur...

URBANOÉ - Ludovic Amy

Création de mobiliers et d'aménagements
extérieurs en bois
Baugé-en-Anjou (49)

ALAIN TP

Alexandre Alain

Bâtiment, travaux publics
Saint-Proutant (85)

AUDIO ÉLECTRONIQUES SERVICES

Pascal Verdet

Études et conception électronique musicale
La-Chapelle-sur-Erdre (44)

LM FLEURS - Marie Legros

Fleuriste - Ernée (53)

LES RÉPARABLES - Blandine Barré

Réparation textile - Essarts-en-Bocage (85)

MENTION MÉTIER D'ART

MAISON DE LA CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE

Benoît Audureau

Projet collectif poterie et céramique
Le Fuilet (49)

MÉTIER D'ART SUR LOIRE

Anne Leroux - Collectif d'artisans d'art

Saint-Aignan-de-Grand-Lieu (44)

La Frenchie globe-trotteuse

Peut-on s'imaginer qu'une tête malléable reçue pour ses onze ans marquerait sa vie ?

C'est pourtant l'histoire de Séverine Papin ! « J'ai été bercée dans l'univers de la coiffure dès mon plus jeune âge aux côtés de ma grand-mère et de ma maman, Évelyne Béloni, toutes deux coiffeuses. Enfant, je m'imaginai des scénarii. Ma tête malléable était devenue le prolongement de mon imagination, que je transformais au gré de mes envies. Étonnamment, je ne me suis pas orientée vers ce métier mais j'ai emprunté la voie générale du Bac action communication commerciale. J'ai finalement rejoint le salon de ma maman en septembre 1995 pour apprendre le métier. J'étais dans mon parfait élément. Neuf mois après le début de mon apprentissage, j'ai subi de plein fouet une douloureuse épreuve. À 19 ans, je me suis retrouvée à la tête de l'établis-

sement avec cinq salariés. J'ai décroché mon CAP quinze jours plus tard car je ne pouvais pas cumuler deux statuts (celui d'apprentie et cheffe d'entreprise). Le lundi, jour de fermeture du salon, j'ai été formée en mention complémentaire et BP coiffure. J'ai ensuite enchaîné avec le brevet de maîtrise. »

Des salons à l'éducation digitale

En 2008, Séverine prend la décision de mettre en vente son salon et change de voie durant deux ans. Sa passion la rattrapera puisque Séverine deviendra formatrice en pratique coiffure et prendra la codirection d'un centre de formation. Le destin lui offrira l'opportunité de croiser la marque américaine Paul Mitchell (produits de soins capillaires) lors d'un show coiffure. C'est le début d'une incroyable aventure. Séverine y consacre toute son énergie. Elle apprendra la langue de Shakespeare en se rendant durant deux ans dans un salon près de Londres pour parfaire son vocabulaire technique. Elle saura frapper aux bonnes portes et se fera remarquer pour la qualité de son travail et sa technique si particulière à la « Frenchy » tant appréciée outre-Atlantique (coiffure artistique, styling, coiffure mixte, coloration).

De fil en aiguille, Séverine se retrouve sur la scène du Global Gathering en Espagne avec les têtes d'affiche. La jeune femme ne passe pas inaperçue et retient toutes les attentions. En 2016, Las Vegas lui tend les bras et Séverine impose son style avec la réalisation de chignons artistiques lors des plus grands shows internationaux.

En 2018, cette véritable challengeuse devient éducatrice manager en Europe occidentale (la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg). « 2020. Comme nous tous, la crise sanitaire a barré notre route. Tout a été stoppé net. Il a fallu me réinventer afin de poursuivre ma passion pour la coiffure. L'éducation digitale s'est naturellement imposée à moi. » Toujours en quête de perfection, Séverine s'installe un studio professionnel qu'elle a pensé dans le moindre détail. Une décoration soignée et épurée. Un endroit paisible et relaxant. Un cadre qui lui permet de réaliser des vidéos techniques de coupe, couleur, styling et make-up. Juillet 2021, la chambre de métiers et de l'artisanat est heureuse d'honorer Séverine Papin avec la remise de la plus haute distinction artisanale, le titre de maître artisan. « Je suis fière des valeurs que ma maman m'a enseignées et je lui dédie ce titre », conclut Séverine.

Séverine n'a certainement pas fini de nous surprendre...

i SUIVEZ SES AVENTURES
sur Instagram @Papinseverine



ANTOINE HUBER

DÉCOUVREZ LE PEUGEOT BOXER BENNE ET PROFITEZ D'UNE OFFRE EXCLUSIVE !

PEUGEOT BOXER BENNE
+ Coffre **SPAC***

399€ HT/mois⁽¹⁾

Après un 1^{er} loyer de 5 696€ HT

* Avec notre partenaire SPAC

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



Photo non contractuelle

Consommation mixte avant transformation (en l/100 km) : 10,2 Émissions de CO2 (en g/km) : 267.

1) Exemple pour un crédit-bail de 60 mois d'un PEUGEOT Boxer Châssis Simple Cabine 335 L25 BlueHDi 140 S&S BVM6 Blanc banquette neuf, avec options : Pack Chantier, Pack Clim, Rétroviseurs pour largeur carrossable de 2,20 m et Suspension arrière bilame équipé de la transformation BENNE acier SPAC et coffre dos de cabine au prix spécial de 28480 € HT, déduction faite de la remise commerciale au lieu de 34 500 € HT (tarif conseillé 21B au 01/04/2021) et ajout de la transformation Benne acier avec coffre dos de cabine pour un montant de 6400 € HT. 59 loyers mensuels de 398,72 € HT après un 1er loyer majoré de 5 696 € HT. (2) option d'achat finale en cas d'acquisition 5 696€ HT. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable pour un Peugeot Boxer Châssis Simple Cabine 335 L25 BlueHDi 140 S&S BVM6 Blanc banquette neuf, avec options : Pack Chantier, Pack Clim, Rétroviseurs pour largeur carrossable de 2,20 m et Suspension arrière bilame équipé de la transformation BENNE acier SPAC et coffre dos de cabine dans le réseau CLARA Automobiles Peugeot participant du 01/09/2021 au 31/12/2021, et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy, mandataire d'assurance n° ORIAS 07 004 921 (www.orias.fr)

VOS CONCESSIONS CLARA AUTOMOBILES

LA FERTÉ-BERNARD : 02 43 60 14 00

LE MANS : 02 43 75 23 21

clara-automobiles.com



COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



Le magazine de
référence de l'artisanat



Une transmission d'entreprise réussie

Le départ à la retraite est l'une des raisons les plus répandues de transmettre son entreprise. Jean-Yves et Chantal Ragaine passent aujourd'hui le relais.

Formé au métier de tourneur, Jean-Yves Ragaine crée, avec son épouse Chantal, une entreprise de métallurgie, mécanique industrielle de précision. En 1985, ils s'installent à Fyé dans le Nord Sarthe. L'entreprise prend sa vitesse de croisière et nécessite l'embauche de salariés. L'aventure est lancée. L'activité se développe pour se spécialiser, notamment, dans l'usinage, la mécanique de précision, la fabrication de machines spéciales, de pièces pour l'agroalimentaire, de pièces de dépannage agricole...

En 2013, ils font l'acquisition d'un local de 800 m² et s'installent à la ZA du Saosnois à Mamers.

« Début 2021, nous avons commencé à réfléchir au futur de notre entreprise et avons envisagé sa transmission. Nous nous sommes fixés comme condition de continuer tant que nous ne trouvons pas le "bon" repreneur. Il n'est pas envisageable pour nous de tourner les talons et d'abandonner nos salariés ainsi que nos clients. Notre entreprise est la réalisation d'une vie. Aujourd'hui, nous sommes fiers de notre parcours mais aussi de nos salariés qui nous ont suivis et sont restés fidèles depuis plusieurs années dans cette aventure », indique Jean-Yves Ragaine.



▲ De gauche à droite Jean-Yves et Chantal Ragaine, Karine Breteau et Karl Chicoine.

Conserver l'ADN pour maintenir le relationnel

Une transmission se prépare et se réfléchit. Il est nécessaire de bien se faire accompagner. C'est auprès de Julien Cochet, conseiller à la transmission d'entreprise de la CMA Sarthe que la mise en relation va s'opérer. La rencontre entre les cédants et les futurs acquéreurs, Karl Chicoine et sa compagne Karine Breteau, a eu lieu en juin 2021.

Le pas est franchi. Karl Chicoine, âgé de 50 ans, issu d'un parcours industriel reconnaît la renommée de l'entreprise Ragaine. Une entente s'est vite instaurée entre les deux hommes, animés par un même état d'esprit.

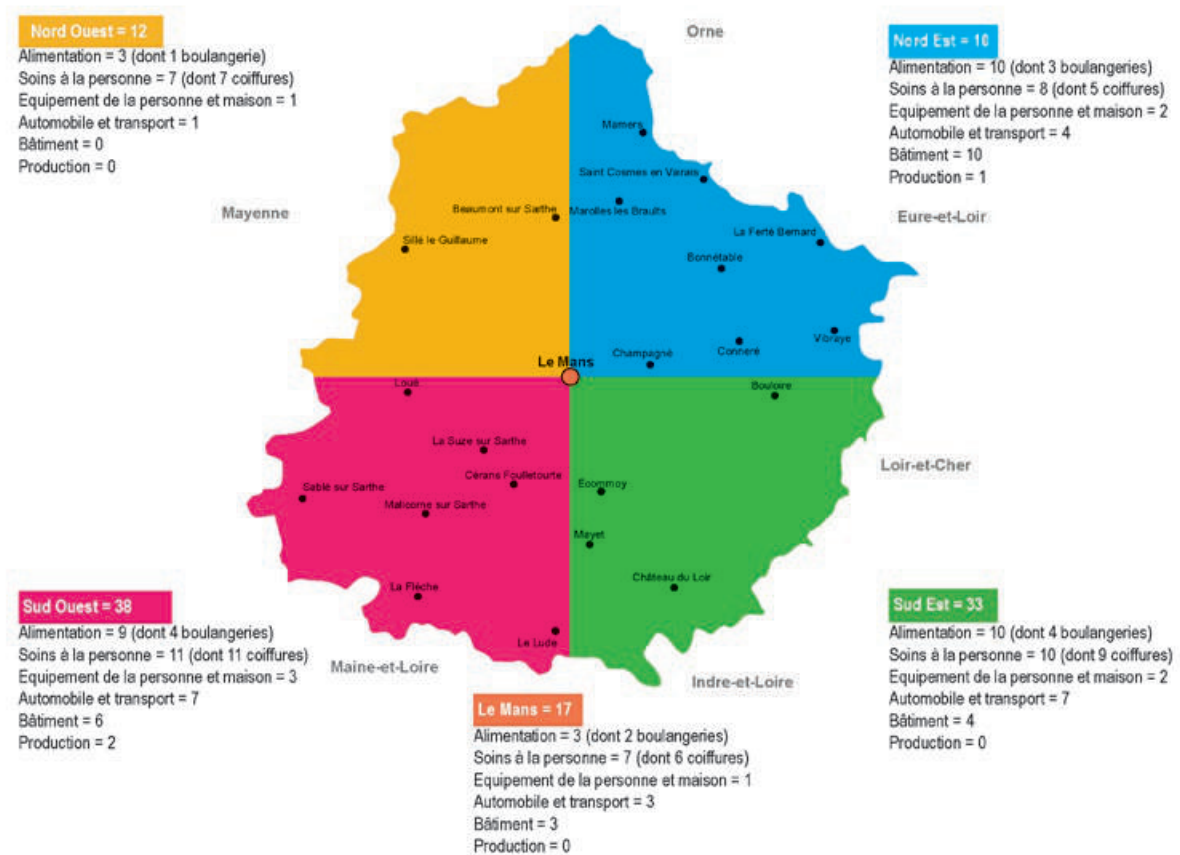
« L'objectif de cette reprise est de conserver l'ADN de l'entreprise Ragaine, c'est pourquoi nous faisons le choix de conserver son nom. Nous souhaitons maintenir l'excellent relationnel instauré de longue date avec ses salariés, ses clients et ses fournisseurs. Maintenant, à nous de faire nos preuves et de continuer à développer l'entreprise... pour y apposer notre empreinte! » précise Karl Chicoine.

En février prochain, Jean-Yves et Chantal Ragaine passeront officiellement la main après avoir accompagné les repreneurs durant cinq mois.

CONTACT : Ets Ragaine
ZA du Saosnois 72600 Mamers
02 43 97 17 90

Entreprises sarthoises À REPRENDRE

Au vu de la courbe démographique des chefs d'entreprise, la transmission est aujourd'hui un enjeu fort de notre économie.



Afin de pouvoir répondre à cet enjeu, les chambres de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire proposent à leurs ressortissants un service transmission dans chaque département.

En Sarthe, le référent est Julien Cochet et ses missions sont variées : « Nous proposons aux artisans des rendez-vous en entreprise afin de leur apporter des conseils d'optimisation de la vente de leurs fonds artisanaux. Il s'agit de préparer le plus tôt et le plus efficacement possible cette transition car, pour un grand nombre, ils ne veulent pas voir leur savoir disparaître et surtout ne veulent pas laisser leurs clients sans solution. »

Constats, conseils, mises en ligne d'annonces, dossiers de présentation, estimations... les possibilités sont variées mais souvent méconnues des artisans. Moins de 20 % des entreprises qui ferment sont reprises, souvent par manque de communication et d'anticipation !

Afin de sensibiliser au maximum les artisans, les actions sont régulièrement renouvelées : communication forte lors des réunions d'information créateurs, rencontres déployées dans différentes communautés de communes, journées de formation sur le sujet... « Le plus compliqué est de contacter les artisans au meilleur moment. En effet, ils repoussent souvent cette question et s'y prennent

malheureusement à la dernière minute. Pourtant une vente se prépare en amont et plus elle est anticipée, plus elle a de chance d'aboutir ! » Disponible pour un premier rendez-vous gratuit, que vous souhaitiez vendre votre entreprise ou en reprendre une, n'hésitez pas à contacter Julien Cochet.

EN COMPLÉMENT :

Où trouver les annonces : <https://entreprendre.artisanat.fr/>

CONTACT SERVICE TRANSMISSION CMA SARTHE :

Julien Cochet - jcochet@artisanatpaysdelaloire.fr

02 43 74 53 65



Journée portes ouvertes samedi 29 janvier 2022



L'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA) des Pays de la Loire ouvre les portes de ses cinq Centres de formation professionnelle sur les six sites de formation : Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Nazaire, Angers, Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon. Venez découvrir nos 100 formations du CAP au Bac +2 et rencontrer nos conseillers. Cet événement est également l'occasion privilégiée d'échanger avec les équipes pédagogiques, mais aussi des apprentis et des maîtres d'apprentissage invités à venir partager avec vous leur vision sur l'apprentissage et leur rôle. Toute notre offre de formation et son environnement vous seront exposés en présentiel, si les conditions sont réunies pour nous permettre de vous accueillir dans nos locaux. En attendant le samedi 29 janvier 2022, découvrez nos formations et suivez nos actualités sur le site urmapaysdelaloire.fr et sur nos réseaux sociaux!

CONTACT : URMA Sarthe, 187 rue Henri Champion 72100 Le Mans - 02 43 50 13 70 urma72@artisanatpaysdelaloire.fr www.urmapaysdelaloire.fr



L'URMA SARTHE expose son savoir-faire

En septembre dernier, Séverine Blanquez, directrice de l'URMA Sarthe, nous accueillait avec une partie de son équipe lors des quatre jours de la Foire du Mans.

Sur un espace dédié à la formation initiale et à la formation pour adultes, les enseignants, développeurs de l'apprentissage et autres conseillers de l'URMA, ont présenté toute une mine de précieuses informations.

Valentin Germond, enseignant CAP vendeur primeur, a séduit le grand public avec l'art de sculpter les fruits et légumes.

Corinne Rossi, enseignante fleuriste, a surpris avec son cours de CAP fleuriste en « live » avec la confection de bijoux floraux (couronnes de tête) et présenté les techniques de montage, remontage et collage.

Présentée par Daphné, de Pôle emploi Le Mans Gare, la réalité virtuelle a tout autant attisé la curiosité de jeunes lycéens en quête de leur avenir professionnel. Ils ont pu visionner des films immersifs conçus pour faire découvrir autrement les

professions qui recrutent. Tous ces films ont été tournés sur le terrain en conditions réelles, sans artifice, ni effets de mise en scène, avec de vrais boulangers... De nombreux sujets ont pu être présentés notamment avec la mobilité internationale par l'apprentissage par le référent régional Eudes Bastide, la reconversion professionnelle par Florence Lecouble, et la prépa-apprentissage par la référente Carole Planchais et les développeurs. Hichem Essadkaoui, professeur de sciences appliquées, a quant à lui, proposé une initiation à l'utilisation des tablettes Sqool (outil pédagogique moderne, support complémentaire aux outils pédagogiques classiques).

Une exposition des productions en arts appliqués était visible sur le stand, ainsi qu'une exposition de différents pains réalisés en laboratoire boulangerie.

FORMASARTHE



Forum des formations et des métiers

28 et 29 janvier 2022 au Parc des Expositions - Le Mans
Rendez-vous incontournable pour les jeunes, les familles, les professeurs et les professionnels. Ceux qui souhaitent découvrir un métier, une filière, réfléchir à une orientation.

CONTACT : 06 27 34 85 32 - contact@formasarthe.fr



LES APPRENTIS EMBOÎTENT LE PAS du ramarchage

En septembre dernier, les apprenants de l'URMA Sarthe ont participé au World CleanUp Day (Journée mondiale du nettoyage).

Chacon a été initié au ramarchage (action de ramasser les déchets en marchant) dans le quartier de la Californie. Cette journée, assurément enrichissante et conviviale, a permis aux apprentis d'agir pour l'environnement. 211 kg de déchets ont été ramassés (caddie de supermarché, bouteilles en plastique, pneu, radiateur...). Outre l'aspect opérationnel, le projet World CleanUp Day vise à sensibiliser, fédérer et éduquer par l'action le plus

grand nombre afin que cet événement planétaire engendre une prise de conscience globale et fasse changer les comportements! Le World CleanUp Day a pour ambition folle de rassembler au moins 3,5 millions de citoyens sur des milliers de sites de collecte, sur la métropole et les DROM-COM. Ce mouvement appartient à tous et toutes... Alors... Prêt à vous engager, comme nos apprenants et à faire bouger les choses?

Action Partenariat URMA Sarthe - Pôle emploi



Une action collective a été organisée le 6 octobre 2021 dans les locaux de l'URMA Sarthe avec Pôle emploi afin de valoriser l'accompagnement intensif des jeunes. Les conseillers Pôle emploi se sont fortement mobilisés tout au long de la journée en accueillant les jeunes et en leur présentant les aides auxquelles ils pouvaient prétendre. En parallèle, l'offre de formation URMA a été présentée par les développeurs de l'apprentissage avec en plus un focus sur les dispositifs Prépa Apprentissage et Visa Métiers (formation professionnelle adultes). Plusieurs dizaines de demandeurs d'emploi ont pu ainsi profiter de ce moment d'information dans les locaux de l'URMA Sarthe.

SÉJOURNER À L'ÉTRANGER ET RENFORCER SES COMPÉTENCES

Grâce au dispositif « Erasmus + » 11 jeunes (boulangers, pâtisseries et chocolatiers) de l'URMA Sarthe sont partis pour un séjour en mobilité longue, d'une durée de six mois au Royaume-Uni avec Destination Europe. Cette opportunité va



leur permettre d'améliorer leur employabilité en développant de nouvelles compétences professionnelles liées aux pratiques des entreprises d'accueil. Ce dispositif est un réel levier pour développer leur autonomie et leur faculté d'adaptation. Un séjour riche de découverte et de partage de la culture ainsi que la vie quotidienne de citoyens européens. Jusqu'en avril 2022, les onze acolytes pourront améliorer leurs capacités de compréhension et d'expression d'une langue étrangère, mais aussi et surtout se découvrir personnellement et prendre confiance en eux dans un nouvel environnement.

i CONTACT : Eudes Bastide, référent régional de l'URMA
ebastide@artisanatpaysdelaloire.fr

PLANNING FORMATION

Détendez-vous, vous êtes en formation !



▼
€
TNS = 59 € / jour
Autres statuts = 239 € / jour

▼
🕒
1 à 9 jours
suivant les thèmes

▼
📍
à la CMA

▼ DÉCEMBRE

▶ **Jeudi 02/12**

UTILISER PINTEREST POUR VENDRE PLUS

L'autre réseau social de l'image qui va booster votre référencement et augmenter le trafic qualifié sur votre site internet.

▶ **Vendredi 03/12 matin**

FACTURER AVEC CHORUS PRO... POUR LES RETARDATAIRES

Obligatoire depuis le 01/01/2020. Créer son compte et être autonome pour facturer ses clients « publics ».

▶ **Jeudi 09/12**

CRÉER SES TABLEAUX CROISES DYNAMIQUES AVEC EXCEL

Synthétiser les données de l'entreprise pour mieux les analyser et les utiliser.

▶ **Entretien individuel sur RDV - TESTER SES CONNAISSANCES ET CONNAÎTRE SON NIVEAU EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE** *Test et entretien offerts.*

Vous avez un projet, créer un site internet ou l'améliorer, animer efficacement un compte Facebook ou Instagram pro, apprendre à gérer son stress et lâcher prise ?

En 2022, avec la CMA, vous allez aimer la formation !

À Votre écoute
Émeline TANG
02 43 74 53 77
formationcontinue72@artisanatpaysdelaloire.fr



Consultez notre
catalogue formations

En partenariat avec :



Retrouvez nous aussi sur
www.artisanatpaysdelaloire.fr



Quand la santé devient affaire de bon goût!

Le 11 octobre dernier, quatre professionnels des métiers de bouche ont eu le bon goût d'allier saveurs originales et qualités nutritionnelles : condition sine qua non pour remporter le **PRIX GOÛT ET SANTÉ 2021** de MAAF Assurances! La finale s'est tenue chez Thierry Marx, le parrain du concours, au sein de son école de formation Cuisine Mode d'emploi(s), à Paris.



GRAND LAURÉAT 2021

▲ Le Vertu beauté.

RECETTE SUCRÉE

Keisuke Sato, chef pâtissier, Paris (75)

Officiant dans la pâtisserie réputée de Gilles Marchal, au pied de la butte Montmartre, ce Japonais a renversé le jury avec ce gâteau élégant et peu sucré, conçu en souvenir de ses premiers petits-déjeuners « à la française ». Une mousse de yaourt bio (qui renforce l'immunité intestinale), un granola croustillant et du sirop d'écrable (pour la gourmandise), une compotée de fruits rouges cultivés en biodynamie (pour les vitamines), un sirop de fraise à la menthe (pour le peps)... Un seul regret : qu'il n'y en ait pas assez!



RECETTE À CONSERVER

Christophe Vauthier, chef de cuisine, Creuzier-le-Vieux (03)

Cette préparation, présentée comme une pâte à tartiner, s'accorde aussi bien aux mets sucrés (en fourrage d'un macaron) que salés (associée à un fromage de caractère). La légumineuse, pauvre en lipides, apporte ses protéines végétales, fibres, vitamines B et minéraux; la vanille et le whisky la gourmandise... et la promesse d'un mélange détonant!



▲ Une crème de lentille verte du Puy vanille whisky Hedgehog.



RECETTE À EMPORTER

Laurent Hébert, boulanger-pâtissier, Dinan (22)

Déjà récompensé en 2016 avec son « bun végétarien », Laurent Hébert a séduit le jury avec ce pain bio au levain, composé de graines de sarrasin torréfiées au beurre, d'une fondue de poireaux, de Saint-Jacques et fruits de mer et de gruyère râpé. Une tranche de pain qui fait office de repas complet et sain (produits frais et locaux, protéines, sucres lents...) à déguster facilement, chaud comme froid, en sortant de la boulangerie ou chez soi accompagnée d'une salade.

▼ Un pain façon galette aux poireaux et coquilles Saint-Jacques et fruits de mer bretons.



RECETTE SALÉE

François Guionie, producteur agricole, Curemonte (19)

Cet artisan producteur a diversifié l'exploitation agricole familiale (Lou Pé Dé Grill) en développant des spécialités à base de fleurs de pissenlit, reconnues pour leurs vertus diurétiques, bénéfiques pour le foie. Pour sublimer un émietté de truite locale, celles-ci ont été présentées sous quatre formes : un chutney, une gelée, des boutons acidulés et des pétales séchés.



▲ Une timbale de truite en quatorze fleurs de pissenlit.

Pour découvrir les participants et leur recette en détail : www.maaf.fr/fr/prix-gout-et-sante

PROTECTION DU CONJOINT COLLABORATEUR

Les concubins peuvent accéder à ce statut, par ailleurs désormais limité à cinq ans. Il faudra ensuite choisir entre conjoint salarié ou associé, afin de gagner en droits sociaux.

DROITS SOCIAUX PRÉSERVÉS

Le PLFSS propose de neutraliser les effets de la crise sanitaire. Les indemnités journalières seront calculées sans prendre en compte les revenus effectués durant la crise. Idem pour les droits à la retraite.

DES DROITS DÈS LE DÉBUT D'ACTIVITÉ

Le délai de 90 jours avant de déclarer son chiffre d'affaires et payer ses cotisations devrait être supprimé pour les micro-entrepreneurs. Ils bénéficieront de droits dès le début de leur activité.

LECTURE RAPIDE

PLFSS 2022 : les mesures qui vous concernent !

Actuellement à l'étude dans les chambres parlementaires, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 reprend d'ores et déjà plusieurs des mesures du Plan Indépendants, esquissé mi-septembre par le Président de la République. Protection du conjoint collaborateur, modulation des cotisations ou encore neutralisation des effets de la crise sanitaire sont ainsi au programme. *Laetitia Muller*

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022, présenté en conseil des ministres le 6 octobre dernier, fait actuellement la navette entre Assemblée nationale et Sénat afin d'être définitivement adopté avant la fin de l'année. Si le texte comporte majoritairement des dispositions relatives au système de santé, plusieurs mesures concernent les artisans et les indépendants. Ainsi le projet de loi entérine plusieurs des annonces présentées lors du lancement du Plan Indépendants, le 16 septembre dernier, relatives à la protection sociale des indépendants. Il organise par ailleurs un regroupement de tous les prélèvements sociaux autour des Urssaf.

Amélioration de la protection sociale

Des mesures issues du Plan Indépendants prennent vie dans ce projet de loi. Le texte prévoit ainsi la **modernisation du statut de conjoint-collaborateur**. Ce dernier est dorénavant ouvert aux concubin(e)s des chefs d'entreprise. Par ailleurs, au sein des micro-entreprises, les

modalités de calcul des cotisations des conjoints-collaborateurs sont simplifiées. Il est également prévu que ce statut de conjoint, preuve de son caractère provisoire, soit limité à cinq ans dans une carrière. Au-delà, il faudra désormais choisir entre le statut de conjoint associé ou celui de salarié. Objectif: favoriser des modes d'exercice plus rémunérateurs qui engendrent davantage de droits sociaux.

Toujours dans un souci de simplification, et pour garantir des droits à la retraite équitables entre le chef d'entreprise et son conjoint collaborateur, seules trois assiettes fiscales (contre cinq actuellement) seront conservées.

S'agissant du **paiement et du recouvrement des cotisations sociales des indépendants**, trois améliorations sont notables. D'une part, le calcul des prélèvements sociaux va être contemporanéisé, traduire « modulé en temps réel ». L'indépendant paiera ses cotisations en fonction de ce qu'il a gagné sans décalage dans le temps. D'autre part, si le chef d'entreprise a sous-estimé



ses revenus de l'année en cours: fini la majoration légale, le projet de loi propose de la supprimer. Enfin, la délivrance des **attestations de vigilance** en début d'exercice sera simplifiée et, pour les micro-entrepreneurs, le délai de trois mois avant la première déclaration de chiffre d'affaires ou de recettes sera supprimé. Le recouvrement débutera en même temps que l'activité.

Neutralisation des effets de la crise sanitaire

Nombreux sont les indépendants victimes de fermetures administratives liées à la Covid, et donc plombés par des baisses importantes de revenus. Le projet de loi met en place plusieurs dispositifs visant à limiter les conséquences de cette crise.

Pour préserver les **droits à la retraite** des indépendants les plus impactés par la crise sanitaire, relevant des secteurs du tourisme, de l'événementiel, de la culture, du sport, de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que ceux des secteurs connexes, le texte prévoit de leur attribuer des trimestres de retraite en 2020 et 2021 sur la base des trimestres validés lors de leurs trois derniers exercices.

S'agissant des **indemnités journalières**, le projet de loi propose de retenir le montant de l'indemnité journalière le plus favorable après avoir comparé leur montant avec et sans les revenus de 2020.

Enfin, pour ceux qui reprennent une activité professionnelle indépendante, et dont les nouveaux droits sont nuls ou très faibles, ils pourront conserver leurs anciens droits et par là même bénéficier du montant des indemnités journalières antérieures.

Unification du recouvrement social

Les prélèvements sociaux seront recouverts à compter de 2022 par les seules Urssaf. Le chef d'entreprise artisanale aura un **interlocuteur unique** tant pour ses déclarations que pour le paiement de ses contributions. Concernant le transfert du recouvrement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco aux Urssaf, il devrait s'effectuer au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2022 initialement prévu.

Le texte n'est pour le moment qu'au stade de projet. Même si l'Assemblée nationale et le Sénat l'étudient tour à tour et débattent, il faudra attendre sa publication, sans doute avant la fin de l'année, pour connaître l'étendue des avancées définitives.

SOLIDARITÉ

La loi autonomie enterrée et remplacée par des « mesures » dans le PLFSS

Pourtant promise d'ici la fin du quinquennat à de nombreuses reprises, la loi « grand âge et autonomie » a été définitivement enterrée par le Gouvernement le 8 septembre dernier. Elle a été remplacée par une « réforme du grand âge et de l'autonomie », contenue dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022.

Pas de bouleversements en vue, au programme, simplement un tarif plancher fixé pour les services d'aide à domicile, la complémentaire santé solidaire ou encore un accroissement des moyens pour les personnes en situation de handicap.

Loin de l'ambitieuse loi annoncée, le PLFSS propose de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, tout en souhaitant une transformation du modèle de l'Ehpad de demain.

À noter également: l'accroissement des moyens pour les personnes en situation de handicap avec 143 M€ de dépenses nouvelles fléchés vers l'installation de solutions d'accueil et d'accompagnement.

Le texte comporte en outre un volet dédié au financement de la cinquième branche de la Sécurité sociale créée en 2020. Baptisée « autonomie », elle vise à assurer une égalité de traitement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap partout sur le territoire, en toute transparence financière.

Force est de constater que le texte est loin de la grande loi promise par l'exécutif dans ce PLFSS qui prévoit également, principe de réalité oblige, 14,8 milliards pour la pandémie liée à la Covid (contre 18,3 en 2021).

L'Urssaf, nouvel acteur de l'alternance et de la formation

À partir du 1^{er} janvier 2022, l'Urssaf collectera à la place des opérateurs de compétences (Opco) les contributions formation et la taxe d'apprentissage. Pour accompagner les chefs d'entreprise, l'organisme a mis en ligne sur son site Internet un outil pour guider les employeurs, il sera mis à jour en fonction des évolutions réglementaires. Le site comporte également un espace d'informations pratiques (calendrier des collectes, changements à venir, rôle des différents acteurs, etc.). Les versements volontaires de formation continueront d'être collectés par les Opco.

www.ursaf.fr



Document unique : essentiel mais parfois oublié

Créé par une loi de 2001, le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) oblige un employeur à réaliser un inventaire de tous les risques qui existent, ou peuvent exister, en matière de santé-sécurité au sein de son entreprise. Contraignante ou pas, la démarche est essentielle tant en matière de prévention – d'autant plus en cette période de crise sanitaire – qu'au vu de l'amende encourue en cas d'omission. *Laetitia Muller*

Une obligation pour tous

Le DUERP n'est pas réservé aux grandes entreprises et devient obligatoire dès l'embauche de son premier salarié¹. En pratique, il rassemble toutes les informations relatives à l'identification et à l'évaluation des risques auxquels sont exposés les salariés. Le chef d'entreprise est ainsi tenu de rédiger un plan d'action pour stopper ou réduire les risques physiques ou psychosociaux (stress...) qu'il a identifiés. Pour le moment, la réglementation n'impose pas de forme particulière, si ce n'est une unicité du support.

Ce document doit être tenu à jour a minima annuellement. Parmi les objectifs : prévenir les arrêts maladie, concilier qualité du travail et qualité de vie ou encore améliorer les matériels et l'organisation. À l'ère de la Covid, son actualisation est nécessaire : analyse des situations de travail pouvant générer la transmission du virus, adaptation du fonctionnement de la structure...

Une évolution récente

Le DUERP s'est étoffé à la faveur de la loi pour renforcer la prévention en santé au travail du 2 août dernier. Afin de garantir la conservation des données, toutes les entreprises devront déposer, à partir du 1^{er} juillet 2024, leur document unique sur un portail numérique dédié. Le texte impose également à l'employeur de conserver

les versions antérieures de son DUERP durant quatre ans². En outre, l'outil doit dorénavant être tenu à la disposition « des travailleurs, des anciens travailleurs ainsi que de toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt à y avoir accès » selon la loi. Ainsi, même après le terme de leur collaboration, d'anciens salariés, intérimaires compris, pourront solliciter la consultation de ce document.

Les risques encourus

Le chef d'entreprise qui omet de rédiger ou d'actualiser son DUERP s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € (le double en cas de récidive). Il engage en outre sa responsabilité pénale en cas d'accident. Souvent négligé ou sommairement rédigé, le document unique est pourtant un élément central de la santé-sécurité au sein des entreprises, même des plus petites.

1. Article R 4121-1 du Code du travail.

2. Article L 4121-3-1 du Code du travail.

MANQUE DE TEMPS ? DE COMPRÉHENSION ?

Des accompagnements sont possibles via les subventions « Prévention TPE » de l'Assurance-maladie, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) ou encore en se rapprochant de votre CMA ou d'une agence Cerfrance.

PILOTAGE DE L'ENTREPRISE. Tout dirigeant a besoin de connaître son seuil de rentabilité. Cet indicateur est la pierre angulaire du pilotage de l'entreprise. En effet, comment mesurer l'efficacité de ce pilotage si l'on ne sait pas quel est l'objectif à atteindre ?

Decryptage de Serge Thomas, conseiller d'entreprise pour Cerfrance

SEUIL DE RENTABILITÉ : l'indicateur indispensable !



1. DÉFINIR SON SEUIL DE RENTABILITÉ

La première étape consiste à identifier les charges à couvrir et à les répartir en fonction de leur nature. De ce point de vue, il existe **deux grandes catégories de charges** : les charges dites variables et les charges fixes.

→ Comme leur nom l'indique, les **charges variables** fluctuent en fonction du volume d'activité. Pour un artisan, ces charges correspondent aux matières premières engagées pour la réalisation des prestations. Pour un commerçant, il s'agit des achats de marchandises destinées à la revente. L'identification de cette catégorie de charges permettra de **calculer le taux de marge de l'entreprise** nécessaire à la définition de seuil de rentabilité.

→ De leur côté, les charges fixes ne sont pas ou peu influencées par le volume d'activité. Figurent dans cette catégorie les **charges courantes** telles que les loyers, les assurances, les frais de publicité... À cela s'ajoutent les **rémunérations** des salariés et dirigeants (salaires, cotisations sociales), les **impôts et taxes** acquittés par l'entreprise (Contribution économique territoriale...) ou encore les charges en lien avec les **investissements passés** (amortissement et frais financiers).

2. PASSER DE L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE AU SEUIL DE RENTABILITÉ

Faire la somme de ces charges permet de déterminer un objectif de chiffre d'affaires à réaliser pour **atteindre l'équilibre économique**. Toutefois, se limiter à cette approche est insuffisant dans la mesure où, à ce stade du calcul, l'entreprise ne perd pas d'argent... mais elle n'en gagne pas non plus. La recherche de l'équilibre ne peut pas être une fin en soi ; l'entreprise doit **se doter d'un matelas de sécurité** qui lui permettra de faire face à un coup dur, de consolider sa trésorerie ou tout simplement d'améliorer sa capacité d'autofinancement. C'est pourquoi la détermination du seuil de rentabilité doit également intégrer un **objectif de bénéfice**. Dès lors, les besoins à couvrir correspondent à l'addition suivante : charges variables + charges fixes + bénéfice.

3. UNE BASE DE RÉFLEXION POUR CONFORTER L'ENTREPRISE

Le seuil de rentabilité permet de définir un **niveau de chiffre d'affaires à atteindre**. Mais, attention, ce chiffre ne doit pas rester virtuel, il doit être réalisable au regard des moyens dont disposent l'entreprise et sa clientèle. Si ce n'est pas le cas, le dirigeant devra s'interroger sur le niveau de ses charges, son positionnement commercial, l'organisation du travail... Autant de questions salutaires pour le devenir de l'entreprise ! Dernière recommandation, cet indicateur doit être régulièrement actualisé pour tenir compte de l'évolution de l'entreprise, de l'apparition de charges nouvelles, d'investissements... Cela permet du même coup de valider la capacité de l'entreprise à faire un **chiffre d'affaires suffisant** pour couvrir ses charges.

LES CONSEILLERS CERFRANCE sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : www.cerfrance.fr

CERFRANCE


www.capeb.fr
www.umgo.ffbatiment.fr


Thierry Toffoli,
président de l'Union
nationale artisanale (UNA)
maçonnerie-carrelage
à la Capeb

« Nous sommes
concernés par la hausse
de prix des fournitures
mais la main-d'œuvre
constitue la plus
grosse part
de nos tarifs. »



Christophe Possémé,
président de l'Union
de la maçonnerie et du gros
œuvre (UMGO), au sein
de la FFB

« La valorisation
de nos métiers
passe aussi par
les WorldSkills
(finale nationale
en janvier 2022) et
le concours MOF. »

MAÇONS

DES FONDATIONS POUR DURER

En mal de main-d'œuvre, les maçons s'investissent dans la reconquête des vocations et s'attachent à préserver la richesse des territoires, donc les ressources de la planète. Mais subissent parfois le décalage entre théorie et pratique... *Sophie de Courtivron*

« **N**ous travaillons à 80% en direct avec nos clients. La France est l'un des rares pays au monde où cela fonctionne encore, pose Thierry Toffoli, président des maçons-carreleurs à la Capeb. Nous sommes très attachés aux territoires et, quand on parle rénovation, chaque département a ses spécificités. » Un patrimoine et une richesse en manque de mains.

UNE CAMPAGNE INSPIRANTE

« Nous avons besoin de gens qui ont envie de travailler », poursuit Thierry Toffoli. Dans les CFA, l'élan des jeunes semble avoir repris. « Nous remplissons les sessions en apprentissage, notamment grâce aux aides gouvernementales, motivantes pour les artisans, observe Christophe Possémé, président de l'Union de la maçonnerie et du gros œuvre (UMGO), au sein de la FFB. Mais cela ne suffit pas et nous subissons aujourd'hui les conséquences de la baisse d'entrée des jeunes en CFA d'il y a dix ans. » Pour susciter les vocations, la Profession a lancé une grande campagne, très bien relayée, qui durera jusqu'à la fin de l'année!

ÉCOLOGIE: MOTIVÉS MAIS... DÉPENDANTS

Si la Profession s'engage, elle se retrouve parfois devant... un mur. « Il nous faut des véhicules (3,5 T, poids lourds...) qui puissent répondre aux restrictions de circulation avec l'autonomie et le poids dont nous avons besoin », explique Thierry Toffoli. Or ils existent peu, voire pas. « On attend de voir ce qui va sortir, les fabricants ne savent stratégiquement pas vers quelle énergie aller », ajoute Christophe Possémé; « les ZFE² vont devenir un problème. » La RE 2020³ s'appliquera au 1^{er} janvier 2022; les annonces (et ajustements) ont fait bouger les industriels quant à l'innovation et à la baisse de leur bilan carbone. « En un an, la filière minérale a fait des progrès (béton bas carbone, etc.). Je reste très positif quant aux seuils à atteindre (en 2022, 2025...) », pointe Christophe Possémé. La responsabilité élargie des producteurs (REP) s'appliquera aussi au 1^{er} janvier prochain. « Nous ne connaissons pas encore le montant de l'éco-contribution qui sera prélevée sur les achats de matériaux neufs. Nous ne pouvons pas l'intégrer à nos devis », déplore-t-il. Peu confortable dans le contexte actuel...

1. « Fiers d'être maçons » (www.fiersdetremacons.fr). 2. Zones à faibles émissions mobilité, pour lutter contre la pollution de l'air. 3. La réglementation environnementale RE 2020 fixe les exigences de performance énergétique et environnementale des constructions neuves.

26 000

maçons sont
recherchés par les
entreprises du secteur.

Source : Enquête « Besoins en main-d'œuvre 2021 » de Pôle emploi.

47

millions de bâtiments en France. Tous les ans,
près d'1 million changent de main et entre
300 et 400 000 logements neufs sont construits.

Sources : Estimation Thierry Toffoli ; Notaires de France ; SDES, Sit@del2, estimations à fin mai 2021.

24 %

seulement des besoins
en recrutement sont
satisfaits en 2020.

Source : Dossier de presse
« Fiers d'être maçons ».

CRÉMIERS-FROMAGERS

MÉTIER À PART ENTIÈRE

Portée par une image positive et de nouveaux modes de consommation, la crèmerie-fromagerie attire les clients sensibles au conseil et à la notion de proximité. Lié à l'Artisanat depuis six ans, le métier se professionnalise et affiche un beau dynamisme, comme l'expliquent Claude Maret, président de la Fédération des fromagers de France (FFF), et un couple MOF.

Isabelle Flayeux



Claude Maret,
président de la Fédération
des fromagers
de France (FFF)

« Notre profession a su se relever, évoluer et ainsi répondre aux attentes sociétales et économiques de notre monde. »

Les chiffres sont éloquentes : 3 240 entreprises, contre 1 800 en 2010, fréquentées régulièrement par 30 % des consommateurs, 12 500 emplois, 985 M€ de chiffre d'affaires*. La bonne santé de l'activité de crémier-fromager, entrée dans l'artisanat en 2015, repose sur différents facteurs. « Avec le temps, le métier a évolué vers les préparations. Nous avons suivi les tendances et développé un savoir-faire pour répondre aux attentes des clients. Être reconnue à l'Artisanat était une progression logique pour la profession et nous a permis de mettre en place un CAP fromager en 2017, explique Claude Maret, président de la FFF. Environ 500 alternants sont formés chaque année, nous travaillons à en attirer davantage. Il est impératif de passer par une formation, c'est un vrai métier ! En neuf mois, le CQP (Certificat de qualification professionnelle) débouche sur un titre de vendeur-conseil en crèmerie-fromagerie. » Le message est d'importance, quand on sait que plus de la moitié des dirigeants ont opéré une reconversion professionnelle. « Ce sont des personnes avec de bonnes situations qui, à un moment, se posent la question de donner un sens à leur vie. Leur arrivée évite aussi des fermetures de magasin, 25 % de nos chefs d'entreprise ayant plus de 55 ans. »

UN MÉTIER EN LIEN AVEC SON ÉPOQUE

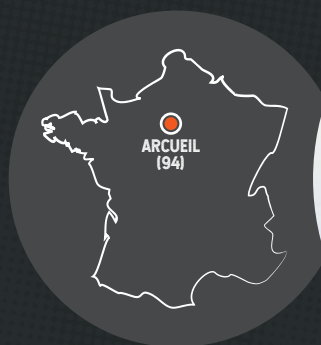
Fleuron de la profession, seul couple MOF (Meilleurs Ouvriers de France), Christelle et Cyrille Lorho (*photo ci-dessous*) sont à la tête d'un groupe de 30 salariés. Pour eux, la réussite passe par la formation : « Si nous avons un conseil à donner, c'est de se former. On ne fait pas que vendre du fromage ». Dans le secteur depuis 32 ans, les époux Lorho se réjouissent de la professionnalisation du métier et confient l'importance des concours, « une remise en question constante qui contribue à moderniser la filière ». Après avoir acheté la plus vieille institution de Strasbourg en 1998, devenue Maison Lorho, ils développent des activités d'affinage et d'export puis de marché, et ouvrent une seconde boutique au Shopping Promenade de Mundolsheim, un concept novateur. Pour limiter les frais de gestion et être plus réactifs sur le Web, ils viennent de créer une nouvelle société, en association avec leur webmaster. « Il faut allier le virtuel et le physique. Nous avons trois sites Internet, trois pages Facebook et deux comptes Instagram. Digital food system propose des sites et du community management aux professionnels des métiers de bouche. »

* Chiffres tirés du Panorama économique des crèmeries-fromageries de détail 2021, FFF, ISM.



www.fromagersdefrance.com

www.maison-lorho.fr



« Déplacer une tête de rhinocéros grandeur nature, découvrir un buste de la Vénus de Milo perdu depuis dix ans... Le quotidien dans notre atelier est toujours surprenant ! »

REPAIRE AUX MILLE VISAGES

ATELIER LORENZI – MOULAGE D'ART

Cabinet de curiosités, réserve cachée du Louvre ou immersion concrète dans l'Histoire de l'art ? Visiter l'Atelier Lorenzi vaut assurément le détour ! Depuis 1871, cette vénérable entreprise pratique la reproduction statuaire et veille précieusement sur la plus grande collection de moules d'Europe. Son directeur, Éric Nadeau, nous ouvre ses portes...

Julie Clesienne

PETITE ET GRANDE HISTOIRE

La fondation de l'atelier en 1871 ne doit rien au hasard, mais tout à l'Histoire. « Michel Lorenzi a ouvert juste après la répression de la Commune de Paris. Les façades et bâtiments publics avaient été ravagés ; la Bourgeoisie avait trinqué ! Collectionner des pièces d'art fut en quelque sorte leur revanche, leur façon d'asseoir leur richesse et leur culture », retrace Éric Nadeau. Une aubaine pour la famille Lorenzi, fraîchement débarquée de la région de Lucques (Italie), reconnue pour son travail de la pierre et du marbre. « Dans leurs bagages, ils avaient des moules qui dataient de la fin du XVIII^e siècle, que nous possédons toujours. »



OLIEASHLEY

HASARD ET CONTRARIÉTÉS

Le flambeau est passé entre les mains de toutes les générations Lorenzi, jusqu'à atterrir dans celles d'Éric Nadeau, client occasionnel de l'atelier, en 2018. « J'étais architecte-paysagiste, spécialisé dans l'aménagement des parcs d'attractions. Je venais de leur passer une commande de 1 500 balustres pour le manoir hanté de Disneyland ! » De hasards en contrariétés (crise des Gilets jaunes, grèves contre la réforme des retraites...), ses associés se couchent, lui rachète l'ensemble. « J'ai confiance en l'avenir de cette entreprise, j'en suis même un peu amoureux ! C'est une perle, un endroit immensément particulier. »



© ATELIER LORENZI

UN RODIN DANS SON SALON ?

Ce savoir-faire nécessite des connaissances pointues, tant en Histoire de l'art qu'en technique. *« Plus la reproduction est bien faite, moins on passe de temps en retouches. C'est ainsi que le rapport qualité prix est avantageux. »* Pas besoin d'être un riche héritier pour orner son salon d'un Rodin ou d'un Michel-Ange, donc ! Huit personnes œuvrent ici dont une nouvelle chargée de collection, *« notre historienne de l'art maison, qui répertorie les 1 600 références qui constituent notre fonds »*, ou encore un apprenti *« qui travaille à la réduction de pièces architecturales grâce à une imprimante 3D »*. Une façon d'inscrire l'atelier dans son temps...



© JULIE BLIN / EDITORIAL ALBA SCULPTURA



© OLLIE ASHLEY

▲ Réalisation du projet *Ours blanc* de François Pompon.

TRADITION ET INNOVATION

Loin d'être démodée, la reproduction statuaire attire une large clientèle composée de collectionneurs, galeries d'art ou musées, d'artistes *« qui veulent conserver la copie d'un original »*, de communes (bustes de Marianne, statue de personnalité historique pour une place...). Maniant techniques anciennes (moule à pièce et en gélatine) ou moderne (en silicone), 1 000 pièces sont façonnées dans les locaux val-de-marnais chaque année, en plâtre ou en résine. *« Désormais, nous menons aussi des recherches pour innover, aller vers la résine biosourcée. Nous faisons aussi en sorte d'enrichir constamment notre fonds, de proposer des créations originales... »*

PAS FIGÉ DANS SON TEMPS

Si l'Atelier Lorenzi jouit déjà d'une belle notoriété, Éric Nadeau ne manque pas d'ambitions pour développer son activité. *« Étoffer l'équipe et dépasser la crise sanitaire ont accaparé toute mon énergie de jeune repreneur. Je veux désormais me concentrer sur la communication, en participant à des Salons, des expositions dans des lieux insolites..., et surtout sur l'export. »* Pour l'heure, cet espace *« très romantique et hors du temps »* sert régulièrement de décor à des shootings de mode ou à des tournages de films. Une façon de donner à voir cet atelier qui ambitionne de ne pas rester figé dans son époque, contrairement aux personnages qui l'habitent...

www.atelierlorenzi.com +

DATES CLÉS

1871

Création de l'atelier rue Racine dans le 6^e, à Paris, et d'une boutique, qui a survécu jusqu'en 2006.

1944

Acquisition des locaux actuels, d'une superficie de 630 m², à Arcueil (94).

1976

Introduction des matières synthétiques dans les créations, comme la résine composite.

2018

Reprise de l'entreprise par le Canadien Éric Nadeau, client de l'atelier depuis 1998.

2021

Participation au Salon international du patrimoine culturel, au Carrousel du Louvre, sur le stand de la CMA Île-de-France.



EN ROUTE POUR LA LIBERTÉ

Pour changer de mode de vie ou tout simplement par envie, des artisans troquent leur lieu de travail traditionnel contre un véhicule aménagé spécialement pour leur activité. Tous s'accordent à dire que cette façon d'exercer leur métier favorise les contacts avec la clientèle et que, malgré certaines contraintes, la mobilité est synonyme de liberté. *Isabelle Flayeux*



ANALYSER AVANT DE SE LANCER

La mobilité suppose un aménagement spécifique, propre à chaque métier, à étudier en amont. Le choix du véhicule est également essentiel, tout comme la capacité d'adaptation. **JONATHAN HÉRITIER** a créé une ligne 220 volts pour remplacer le 12 volts de son camping-car et garantir un accueil sécurisé à ses clients. Si l'artisan coiffe à l'extérieur aux beaux jours, il redoute la neige et le gel qui rendent difficiles l'accès à certains villages. Quand les voitures passent entre son camion en stationnement et la prise, **MARIE-CHARLOTTE GLAVIEUX** rencontre des difficultés pour se raccorder en électricité et brancher le TPE, un pistolet à colle ou son téléphone. Véhicule autonome bridé à 90 km/h, la Roulange de **JEAN-CHRISTOPHE DONNEGER** se conduit avec un permis C1, du fait du poids de ses équipements.

JONATHAN HÉRITIER - COIFFEUR

HAIR BUS, DU CAMPING-CAR AU SALON DE COIFFURE

Tout le confort d'un salon de coiffure dans un camping-car. C'est la promesse de Jonathan Héritier qui propose ses services à bord de son Hair Bus. Coiffeur polyvalent durant vingt ans dans les plus grandes maisons, il quitte son poste de manager en 2018 pour s'installer... autrement. « J'avais envie de nouveauté et d'apporter un service à la population vieillissante, très présente en Auvergne. L'idée du salon sur roues m'est venue en regardant les camions banques, j'ai transposé le concept à mon métier. » Épaulé par sa CMA, Jonathan Héritier se lance dans une étude de marché et contacte les maires des villages de plus de 150 habitants dans un rayon de 40 km autour de Fontannes (43). « Une fois les accords obtenus, j'ai acheté un véhicule d'occasion que j'ai aménagé avec des amis. Bac à shampooing, fauteuil, toilettes, climatisation, coin d'attente, tout y est. Le plus compliqué a été l'aménagement technique. » Depuis fin 2019, l'artisan assure toutes les prestations, comme dans un salon classique. « Finalement, je coiffe toutes les tranches d'âge et toutes les professions. Mes horaires sont malléables et je me rends en fin de journée au domicile de ceux qui ne peuvent pas venir jusqu'à moi. » Hair Bus dynamise les villages dans lesquels il stationne selon un planning glissant sur quatre semaines. « J'ai une grande liberté au niveau des horaires et beaucoup de projets en tête. »

 HAIR-BUS

MARIE-CHARLOTTE GLAVIEUX - FLEURISTE

URBAN FLOWER, FLEURISTE NOMADE

Si la première mise en circulation du *flower truck* date de 2017, Marie-Charlotte Glavieux est au volant de sa boutique de fleurs mobile depuis mai 2021. « *Diplômée en design, je me suis ensuite spécialisée dans l'art floral. J'ai travaillé deux ans chez un fleuriste traditionnel à Lille avant de partir en Chine où j'ai pu associer mes deux parcours d'études. La fleuriste qui avait lancé Urban Flower m'a proposé de continuer l'aventure à mon retour en France. J'ai été séduite par la liberté de pouvoir travailler comme je l'entends.* » Marie-Charlotte Glavieux s'installe gratuitement, à jours fixes, sur les parkings de plusieurs commerces et loue un emplacement auprès d'une enseigne alimentaire. « *L'idéal est de proposer des rendez-vous réguliers. C'est compliqué de réussir à se faire connaître et de fidéliser la clientèle sans avoir une boutique ayant pignon sur rue. Je demanderai peut-être une carte de commerçant ambulancier pour faire les marchés.* » Aménagé par un professionnel, le camion dispose d'un étal à deux niveaux qui accueille bouquets, couronnes et plantes, d'un point d'eau et d'une prise. « *Il a fallu que j'apprenne à manœuvrer au début, et à m'organiser. Si le flower truck mesure six mètres, l'espace de travail intérieur restreint m'oblige à faire mes créations dans un atelier. Il faut s'habituer à vendre dans un petit endroit mais cela évite les stocks inutiles.* »



urbanflower.fr - urbanflowertruck

OLGA KHOKHLOVA

JEAN-CHRISTOPHE DONNEGER - BOULANGER

LA ROULANGE, UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Depuis fin 2019, Jean-Christophe Donneger parcourt les routes avec son épouse Christelle pour vendre sa production. « *Boulangier trente ans en boutique, j'avais envie de redynamiser les petits villages. L'idée de mettre un four dans un camion me trottait dans la tête depuis des années, je ne trouvais pas la solution.* » Au hasard d'une recherche Internet, il tombe sur le premier véhicule autonome équipé d'un four à granulés de bois mis au point par un ancien boulanger. Le coup de cœur est immédiat. « *J'ai été séduit par le côté nomade et la polyvalence du camion. Je choisis les équipements et j'adapte mon activité à la demande.* » Loin de la routine, le couple d'Eure-et-Loir s'installe lors d'événements et fait les marchés toutes les semaines. « *Au-delà de la liberté, le contact direct avec les clients n'a pas de prix. Le métier est davantage mis en avant qu'en boutique, l'esprit n'est pas le même.* » Les jours de

marché, le réveil sonne à 4 heures. Si son fils Alexy prépare la pâtisserie et pétrit les pâtes la veille, Jean-Christophe Donneger les divise et les façonne dans le camion. « *Je suis capable de cuire 1500 pièces sur une journée: pains spéciaux, brioches, viennoiseries et baguettes en continu, élaborées avec des blés locaux.* » Son épouse installe les tables au pied de la Roulange et remplit les huit mètres linéaires pour une présentation comme en boutique.



La-Roulange

DR

SOPHIE CLUZEL - SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES

« EMBAUCHE: LES EMPLOYEURS DOIVENT PASSER DE L'OBLIGATION À L'ENVIE »

Aides à l'embauche, accompagnement des employeurs, implication des CFA..., Sophie Cluzel compte bien inciter les entreprises à passer des préjugés et de l'obligation de quota à l'envie de s'impliquer et d'embaucher des personnes en situation de handicap. Les artisans ont toute leur place dans son ambition... *Propos recueillis par Julie Clessienne*

IL Y A EN FRANCE 480 000 DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS SUR PLUS DE 2,5 MILLIONS DE PERSONNES EN ÂGE DE TRAVAILLER. QU'EST-CE QUE CELA DIT DE LA POLITIQUE QUE VOUS MENEZ ?

Ces chiffres sont en baisse. Une constante depuis 2020 (-3,8%) alors que, durant la même période, les autres publics enregistraient une augmentation... Cela prouve que les personnes handicapées n'ont pas été la variable d'ajustement pendant cette crise sanitaire. Dans les TPE, 80 000 personnes en situation de handicap sont déjà intégrées dans les effectifs alors qu'elles ne sont pas soumises à l'obligation de quota de 6 % ! C'est un gisement d'emplois réel.

DANS LE CADRE DE FRANCE RELANCE, L'AIDE À L'EMBAUCHE DES PERSONNES HANDICAPÉES A ÉTÉ PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2021. POUVEZ-VOUS NOUS EN RAPPELER LE PRINCIPE ? Cette aide est sans limite d'âge, ce qui est très intéressant !

Elle s'élève à 4 000 € pour toute signature d'un CDD de plus de trois mois ou d'un CDI. Elle porte ses fruits puisqu'elle représente déjà 20 000 contrats dont 65 % en CDI... et 80 % dans des TPE-PME ! Cela prouve que ce coup de pouce financier répond à la problématique des plus petites entreprises. Nous avons calibré l'aide pour 30 000 contrats. J'appelle vraiment les artisans à s'en saisir d'ici au 31 décembre.

EN PARALLÈLE, LES AIDES À L'EMBAUCHE D'UN APPRENTI ONT ÉTÉ RECONDUITES JUSQU'EN JUIN 2022 ...

Cette aide de 5 000 € pour l'embauche d'un apprenti mineur et 8 000 € pour un majeur concerne également les personnes en situation de handicap, là aussi sans limite d'âge. Rappelons que 80 % des handicaps s'acquièrent au cours de la vie. L'apprentissage peut être l'occasion d'une reconversion professionnelle, ce qui est très intéressant pour les employeurs puisque ces personnes ont déjà un socle de compétences et une expérience professionnelle. En y ajoutant les aides de l'Agefiph*, le salaire d'un apprenti en situation

de handicap est actuellement entièrement pris en charge ! Dans chaque CFA se trouve aussi un référent handicap qui peut renseigner les chefs d'entreprise sur les adaptations éventuelles à apporter dans son atelier, les modes de fonctionnement à prévoir...

HORMIS CES AIDES, COMMENT INCITER LES TPE, NOTAMMENT LES ARTISANS, À EMBAUCHER CETTE CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS ?

Il faut passer rapidement de l'obligation à l'envie ! Les situations de handicap sont extrêmement variées. Il faut en finir avec les préjugés du genre : « *Moi, dans mon boulot, ce n'est pas possible* ». Nous avons, en ce sens, mis en place un réseau d'experts des situations de handicap qui pratiquent du « job coaching » et accompagnent gratuitement les employeurs. Je veux que les chefs d'entreprise restent dans leur fonction de manager, de responsable d'équipe, mais qu'ils soient soutenus car, bien accompagné, nul n'est inemployable !

* Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.lemondedesartisans.fr +

CHANGER LES MENTALITÉS

Du 15 au 21 novembre 2021 se tient la **25^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)**, organisée par Ladapt, l'Agefiph et le FIPHFP. L'occasion de s'interroger sur les dispositifs déployés pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées et d'échanger des bonnes pratiques. La 6^e édition du DuoDay sera incluse dans cette semaine spéciale, le jeudi 18 novembre. Son principe ? Une entreprise, une collectivité ou une association accueille, durant une journée, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

i Pour déposer votre candidature: www.duoday.fr
Plus d'infos: www.semaine-emploi-handicap.com





Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





LE CRÉDIT MUTUEL PROTÈGE VOS LOCAUX DES CAMBRIOLAGES ET DES AGRESSIONS AVEC HOMIRIS PRO.

Crédit  Mutuel



Homiris, un service opéré par EPS - SAS au capital de 1.000.000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - RCS Strasbourg n° 338 780 513. Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel MABN, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS LAVAL - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09.